L'action politique de Calvin

hors de Genève

d'après sa correspondance.

PAR

FRANCIS DE CRUE

Professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences sociales.

Mémoire publié à l'occasion du Jubilé de l'Université.

1559 — 1909

GENÈVE

1909

L'Action politique de Calvin

hors de Genève

d'après sa correspondance.

Mémoire publié à l'occasion du Jubilé de l'Université de Genève.

L'action politique de Calvin

hors de Genève

d'après sa correspondance.

PAR

FRANCIS DE CRUE

Professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences sociales.





GENÈVE

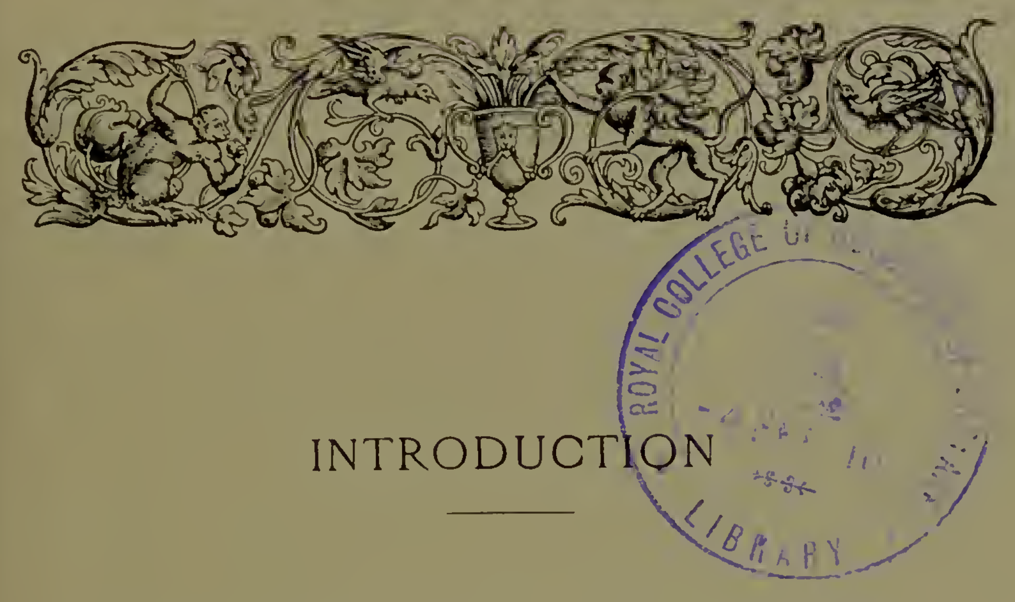
LIBRAIRIE GEORG & Cie

Libraires de l'Université.

1909

GENÈVE

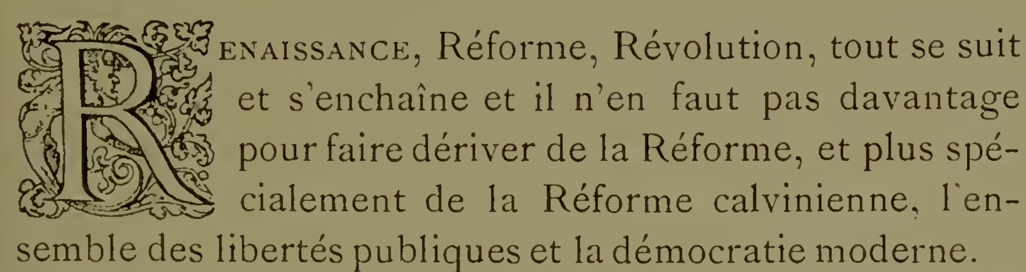
IMPRIMERIE ALBERT KÜNDIG



INTRODUCTION

Quelques mots sur les principes politiques de Calvin.

Réforme religieuse et libertés publiques. — Le principe d'autorité temporelle et spirituelle. — Calvin et la démocratie. — Calvin et le patriotisme.



Renaissance, Réforme, Révolution, tout se suit et s'enchaîne et il n'en faut pas davantage pour faire dériver de la Réforme, et plus spécialement de la Réforme calvinienne, l'ensemble des libertés publiques et la démocratie moderne.

Le prétendre d'une façon absolue, ce serait méconnaître tout le mouvement émancipateur du XIII[e] siècle, l'affranchissement des républiques italiennes et suisses, l'établissement de la représentation nationale en Angleterre et ailleurs. Le retour aux sources de la vie et de la vérité date au moins de la Renaissance du XV[e] siècle, dont la Réforme est, si l'on veut, le couronnement[1].

[1] Le présent mémoire ne comporte pas un lourd appareil de notes critiques. Il est le résultat de la lecture de la correspondance de Jean

Sans doute la Réforme devait conduire au libre examen et donner pour juge à l'homme la conscience; la rude éducation de Calvin, en imposant aux siens la loi du travail et du devoir moral, a relevé aussi la dignité de l'homme et l'a préparé à mériter sa liberté. Mais il convient ici de tenir compte de l'influence des milieux et des circonstances. La Réforme luthérienne, se développant dans une Allemagne féodale et princière, est restée conservatrice, tandis que, dans les cantons suisses, la Réforme de Zwingli prend un caractère démocratique. Le loyalisme anglais a marqué de son empreinte la religion du pays. Quant à Calvin, il a trouvé à Genève une république protestante déjà existante, dont il a respecté, somme toute, la constitution politique. A cet égard, les réformateurs acceptent ce qu'ils trouvent, de même qu'autrefois l'Eglise romaine s'est accommodée des cadres de l'administration impériale.

Pour que les réformateurs s'élèvent contre les vieux gouvernements, il faut des circonstances spéciales. Si Knox a combattu celui des femmes, c'est qu'il avait souf-

Calvin, d'après l'édition classique de MM. Baum, Cunitz et Reuss, parue à Brunswick, sans négliger la publication capitale, mais inachevée, du regretté Herminjard. Nous avons étudié ces lettres à l'aide des notes d'histoire politique du XVIe siècle que nous avions précédemment recueillies pour nos deux volumes sur Anne de Montmorency. Afin de rester au courant des dernières recherches d'archives, nous avons consulté les livres les plus récents, comme ceux de MM. Pinvert sur Lazare de Bayf, Bourrilly sur Guillaume du Bellay, Courteault sur Blaise de Monluc. Nous avons tiré grand profit des travaux de MM. Galiffe, Roget, Dunant, Fazy sur Genève, de l'histoire de Gautier, du livre de M. Borgeaud sur l'Académie, des volumes de M. Rott sur *la Représentation diplomatique de la France en Suisse* et de l'ambassadeur américain Dr Hill, *History of Diplomacy*. Les ouvrages de MM. Doumergue, Lefranc, Bossert et Choisy sur Calvin nous ont été particulièrement précieux et nous avons enfin utilisé l'édition, qui vient de paraître en allemand, des lettres de Calvin : *Calvins Lebenswerk in seinen Briefen*, von Rudolph Schwarz, Tubingen, 1909, 2 B. f°.

fert directement du régime des trois Marie : Marie Tudor, Marie de Lorraine et Marie Stuart. A son tour, Hotman s'attaque à la gynécocratie, lorsque Catherine de Médicis a donné le signal de la Saint-Barthélemy. Les écrits des calvinistes, qu'on les attribue à Théodore de Bèze ou à Du Plessis-Mornay, ne prennent un caractère révolutionnaire qu'après l'effroyable coup d'Etat du 24 août 1572.

Calvin, qui mourut huit ans avant cet événement, n'a rien d'un révolutionnaire, ni d'un libéral. Pas n'est besoin d'insister sur son caractère prétendu latin, sur son éducation cléricale pour l'expliquer. Il est tel qu'il se montre à nous, parce qu'il est opportuniste en matière de gouvernement; il a le sens du possible, si nécessaire aux hommes d'Etat. Parvenu au pouvoir, il reste partisan du principe d'autorité temporelle et spirituelle, qui est celui du XVIe siècle.

La Réforme religieuse consiste essentiellement à substituer l'autorité de la Bible à celle de l'Eglise catholique romaine. Ayez foi dans les promesses de l'Evangile et vous serez sauvé par grâce. Tel est le précepte opposé au principe catholique : Hors de l'Eglise pas de salut! Il importe donc de s'appliquer à la lecture de la Bible. Mais Calvin n'entend pas qu'on la lise sans guide, et c'est lui qui se donne comme le commentateur infaillible de l'Ecriture Sainte. Il fait ainsi dévier sa réforme religieuse du principe de la Réforme. C'est lui qui fixe la doctrine, comme la discipline, et les circonstances l'amènent à opposer au dogme infaillible de la papauté un autre dogme infaillible. A l'Eglise catholique romaine il oppose une contre-église qui a son credo intangible, ses docteurs et jusqu'à son tribunal d'enquête. Il est aussi absolu que le pape sur le dogme de la Trinité; il brise ceux qui n'acceptent pas sa théorie de la prédestination. Quoique ce soit

sur la signification de la Sainte Cène qu'il se montre peut-être plus accommodant, les sujets de MM. de Berne, combourgeois et coreligionnaires de Genève, reçoivent défense d'aller communier dans cette ville, où l'opiniâtreté de Calvin va jusqu'à compromettre le renouvellement de l'alliance.

Rien n'est plus étranger à Calvin que l'idée de la tolérance religieuse. « Lorsque les papistes sont de si âpres et de si violents défenseurs de leurs superstitions qu'ils sévissent atrocement pour répandre le sang innocent, dit-il, les magistrats chrétiens n'auraient-ils pas honte de se montrer moins ardents pour la défense de la sûre vérité (9 septembre 1553)? » Calvin n'a jamais admis la liberté de conscience et de culte. Au début de sa carrière, dans ses conseils au lord protecteur d'Angleterre (22 octobre 1548), de même qu'à la fin, dans ses lettres à la reine Jeanne de Navarre (20 janvier 1563), il prêche également la contrainte religieuse et la poursuite des hérétiques. Il se peut que la Réforme n'eût pas réussi sans cette intransigeance. On ne fonde rien avec des négations. Pour créer, il faut affirmer et imposer sa volonté. Pendant les trois années que Calvin s'absenta de Genève, la nouvelle Eglise, sans maître, y courut les pires dangers. En Pologne, la tolérance religieuse ne favorisa pas la Réforme, puisque protestants, calvinistes et anti-trinitaires, se disputant librement entre eux, finirent par être emportés comme des grains de sable au vent : le bloc catholique demeura. On peut dire, sans redouter le paradoxe, que, pour le salut des idées nouvelles et l'avenir de l'humanité, Calvin ne fut point tolérant.

Pour le triomphe de la Réforme, Calvin commença par se faire le maître spirituel et temporel de Genève, plus facilement encore que les papes ne s'étaient emparés du

pouvoir dans l'ancienne capitale de l'empire. Genève devint ainsi la Rome du protestantisme et Calvin fut son pontife. Calvin consolide son pouvoir spirituel en supprimant Servet, en 1553, et son pouvoir temporel en écrasant avec fureur, deux ans après, le parti proprement genevois du capitaine général du peuple, Perrin. Il reste dès lors le dominateur unique et incontesté.

Dans ses lettres latines et françaises, aussi élégantes de forme que de pensée, Calvin s'est pourtant défendu d'aspirer au pouvoir. Ses goûts, dit-il, le portent à une vie studieuse de travaux de cabinet. Toutefois il avait grand besoin d'activité, même physique. Nous nous le représentons trop souvent comme figé dans sa robe de docteur. Son goût pour l'équitation est caractéristique. Il ne peut se passer de l'exercice du cheval et, ce qui l'afflige dans ses maladies, c'est de devoir y renoncer parfois. Calvin est un homme d'action, un meneur d'hommes, un conducteur de peuples. Lorsque les Genevois, une première fois, après son ministère d'août 1536 à avril 1538, le rendent à ses loisirs, il s'en félicite, parce qu'il sent précisément que sa fonction consiste à dompter les hommes, mais c'est une tâche fatigante et il lui faut quelque repos pour s'adonner à son travail de commentateur de la Bible. Rappelé en 1540, il refuse d'abord de rentrer. « Retourner à Genève, s'écrie-t-il, pourquoi pas plutôt au supplice? » Il prétend qu'il a désappris l'art de gouverner la multitude. S'il revient enfin, au mois de septembre 1541, c'est pour combattre et imposer sa volonté. Il y réussit, et, au bout de quelque temps, il veut bien reconnaître que « le peuple est obéissant, mais il a des vices plein la tête et le cœur ».

Il ne venait pas à Genève pour fonder la démocratie.

Rien de démocratique chez le réformateur picard. Quand il triomphe des perrinistes, il remarque que ses adversaires ne sont que des gens sans ressources, une populace famélique, conduite par de mauvais sujets. Son gouvernement à lui, c'est celui des élus de Dieu, qui n'ont rien de commun avec les élus du peuple, de ce peuple indigne d'élire ses pasteurs. « Je sais combien le peuple est revèche, » dit-il encore à la fin de ses jours (8 janvier 1564). Il ne modifie pas la constitution de Genève, mais il s'en sert pour établir un gouvernement de saints, pliés à ses doctrines et à son enseignement. Ce n'est pas une aristocratie de race ; c'est une pure aristocratie, dans le sens propre du mot, le gouvernement des meilleurs, et cette aristocratie est formée par lui. Comme il estime que les magistrats péchent par mollesse, il s'arrange à leur dicter sa volonté ; il s'ingère dans les affaires, dans trop d'affaires, lui reproche Haller. Il rédige les ordonnances et les actes diplomatiques de la Seigneurie, il s'adjoint au Conseil secret ; en un mot il gouverne Genève, pour le spirituel par le Consistoire, pour le temporel par le Conseil.

Il convient toutefois de retenir ceci : chez lui le point de vue spirituel l'emporte ; tout gouvernement doit être pour Dieu. Si Calvin gouverne, c'est à la manière d'un prophète d'Israël, exhortant les princes à servir Dieu, parce que le Dieu de Calvin est surtout le Dieu des Juifs. Les rois et les magistrats sont les lieutenants de Dieu sur la terre. Sa république devient une cité à la façon de Savonarole, dont Calvin a habité la ville natale. Calvin ne garde à Genève que ceux des anciens Genevois qui se soumettent à lui ; il renforce le nombre de ces citoyens d'élection avec l'afflux considérable des réfugiés italiens,

anglais, et surtout français, qu'il attire dans la petite cité; l'ancienne population en est, pour ainsi dire, submergée, et une sorte d'Etat idéal se crée, dont les membres ne sont pas tant liés par un rapport national que par un principe religieux et moral.

Calvin éprouve quelque mépris pour les éléments autochthones de nationalité genevoise. « C'est un peuple assez rude, » dit-il au début et, à la fin de sa vie, son opinion sur les Genevois n'est pas devenue plus flatteuse. « Vous ètes, dit-il à ses ministres réunis autour de son lit de mort, en une perverse et malheureuse nation. » Ce sont pourtant ces Genevois qui ont fondé la république indépendante, souveraine, protestante, que Calvin a trouvée toute faite, où il est venu planter sa bannière, dont il s'est servi pour son apostolat universel. Comme confidents et amis, il prend surtout ses compatriotes français, semblant même parfois faire plus de cas de l'élément laïque que de ses collègues de l'Eglise, hormis Guillaume Farel, Théodore de Bèze et un ou deux autres. Il témoigne sa confiance à Laurent Meigret d'abord, puis à Laurent de Normandie et à Jean Budé de Verace, qui la méritent mieux que Meigret.

Calvin est bon Français, et il le reste pendant toute sa vie. C'est un loyal sujet du roi. Ce ne fut que tard qu'il accepta d'ètre bourgeois de Genève, le 25 décembre 1559, et néanmoins, quelque temps avant sa mort, dans une lettre adressée à l'électeur palatin Frédéric III, le 23 juillet 1563, il se proclame encore étranger à Genève. Il lui eût convenu de servir un roi protestant français; encore eût-il fallu que ce roi admît tous les dogmes de la Réforme calvinienne et qu'il ne s'ingérât pas dans les affaires religieuses, parce que Calvin rejetait l'intervention de

l'Etat dans les choses de l'Eglise. Le roi de France reste catholique ; il devient même persécuteur. Calvin lui garde sa fidélité malgré tout et il va jusqu'à favoriser la politique d'un Henri II, tout au moins à l'étranger. Calvin est si bon Français qu'il est obligé, à maintes reprises, de se défendre du soupçon de vouloir livrer Genève à son roi. L'idée de patrie, telle que nous la comprenons, et que nous aurions tort de croire inconnue au moyen âge et au XVIe siècle, est loin de lui être étrangère. Lui, qui se méfie de ses propres attendrissements, il garde un doux souvenir de sa ville natale. Noyon ayant brûlé une première fois lors de la guerre de 1552, et la maison de son père ayant été épargnée, Calvin y reconnaît le doigt de Dieu, parce que les autorités de Noyon, sur l'ordre du parlement de Paris, ont brûlé peu auparavant les effigies de Laurent de Normandie et des autres hérétiques de la ville, parmi lesquels il peut s'étonner, à bon droit, de n'être pas nommé. Plus tard, les Espagnols, vainqueurs à Saint-Quentin, menacent encore Noyon. Calvin manifeste de nouveau ses patriotiques sentiments : « Je serai bientôt pour la seconde fois le survivant de ma patrie, » dit-il. Sa petite patrie, c'est Noyon, et la grande, c'est la France.

Un autre caractère de Calvin, c'est d'accepter l'ordre établi ; ce n'est pas lui qui poursuit le renversement des classes de la société. Tout en gardant le plus ferme des langages, il montre de la déférence pour les grands de ce monde, princes, dames et barons, avec lesquels il correspond. Il censure les ministres évangéliques, qui tiennent des propos violents à l'égard des princes ou qui aspirent à des mariages au-dessus de leur condition. Il délivre une parente de M. de Falais, un de ses premiers amis parmi les grands seigneurs, des poursuites d'un

quidam de l'ordre ecclésiastique[1]. Il aime les mariages assortis. Au point de vue politique, quel que soit son sentiment intime, il ne prêche pas la révolte contre les persécuteurs et il est aussi disposé que le Conseil de Genève à respecter la Majesté impériale dans la personne de Charles Quint, lorsqu'il s'adresse à ce prince[2].

[1] La jeune personne en question est Mlle de Wilerzy. Ce n'est pas celle qu'a épousée Antoine Popillon, seigneur de Paray, fils du chancelier de Bourbonnais, comme le croient les auteurs de l'édition de Brunswick. Mme de Popillon-Paray s'appelait Isabeau de Merne. Sa fille épousa François de Chapeaurouge Dauphin. Cf. De Crue, *Henri IV et les députés de Genève*. Genève et Paris, 1901, un vol. in-8°, p. 153.

[2] Contre cette assertion, on ne peut pas même faire état de deux lettres où Calvin peut paraître, à première vue, d'un avis différent : celle où il approuve la réponse des ministres de Zurich à un Ecossais (J. Knox?) qui demande si l'on doit se soumettre à un régime persécuteur et à la gynécocratie (29 avril 1554), et celle où il écrit au comte polonais de Tarnow qu'il ne faut pas s'inquiéter si la Réforme religieuse entraîne des troubles politiques (19 novembre 1558).

En dehors de ces lettres, on peut citer un ou deux passages des écrits de Calvin, où il est question des limites à apporter au pouvoir royal, ainsi qu'au gouvernement oligarchique. Voir Foster, *Calvin's programm for a puritan state in Geneva. Harvard theological Review,* New-York, october 1908, vol. I, n. 4. On peut observer qu'en humiliant l'autorité des rois devant celle de Dieu, Calvin la bornait ; mais, au moyen âge, les papes faisaient de même. Quant au système aristocratique, Calvin a pu l'affaiblir politiquement en le faisant reposer moins sur la race que sur la sainteté ou la vertu, tant prônée par J.-J. Rousseau et Robespierre.

D'ailleurs tout cela importe peu pour la présente étude, où l'on s'applique à montrer, d'après la correspondance journalière de Calvin, quelle fut sa politique *en fait* et non en théorie.

I

Contre Charles Quint.

Services rendus par Calvin à François Ier et Henri II. — L'alliance des princes allemands. — Le traité franco-suisse. — Guerres de Charles Quint et de Philippe II.

§ 1. — *La reine Marguerite de Navarre et le parti libéral à la cour de France.*

Indépendamment de sa situation religieuse et de son pontificat à Genève, ce qui donna à Calvin, dès le début, un rôle dans la politique européenne, ce furent ses relations avec un groupe important de l'entourage du roi de France. C'est le parti de la cour que l'on pourrait appeler le parti libéral. On sait la sympathie avec laquelle l'entourage de François Ier accueillit les travaux des humanistes ; c'était une société d'élite, tout imprégnée de l'esprit de la Renaissance. Là, brillait au premier rang la sœur unique du roi François Ier, Marguerite d'Angoulême, par apanage duchesse de Berry, et successivement, par ses deux mariages, duchesse d'Alençon, d'abord, reine de Navarre, ensuite. Les auteurs grecs et latins, autant les sacrés que les profanes, étaient traduits, lus et commentés. Ainsi la Renaissance provoqua la lecture de la Bible, dont l'autorité allait, pour beaucoup, remplacer

celle de l'Eglise. La fée de la Renaissance, Marguerite, suivit une ligne de conduite favorable aux novateurs ; la duchesse de Ferrare dit qu'elle fut la première princesse française à encourager le culte de l'Evangile ; cela la sépara de son frère qui avait des raisons politiques pour rester attaché à la cour de Rome.

Le groupe de l'évêque de Meaux, composé de ces réformateurs avant la lettre, trouva un protecteur dans la personne de la reine de Navarre qui, au moment des persécutions, procura un refuge à ses membres dispersés. Jean Calvin s'était converti lui-même à la Réforme évangélique au moment où Marguerite était en butte aux attaques de la Sorbonne. Il entra en relations avec la princesse qui, dans son apanage de Berry, protégeait l'université de Bourges, où le futur réformateur avait étudié le droit, et qui régnait à Nérac, où il habita aussi quelque temps. A l'exemple des protestants allemands, qui recouraient à Marguerite pour sauver les persécutés, Calvin fut bientôt en correspondance avec elle. Il n'osait pas la catéchiser comme il le faisait avec la duchesse de Ferrare ; il dut même se défendre de l'avoir visée dans un passage de ses écrits contre la secte épicurienne des libertins. Dans sa lettre à la reine, il déclare qu'il respecte les rangs, qu'il admire les services rendus par elle et proteste contre les calomnies répandues sur son compte, à lui, par des libertins proscrits, que la bonne dame a recueillis (28 avril 1545). En apparence, celle-ci ne rompit pas avec l'Eglise catholique; elle n'en envoyait pas moins, comme d'autres, à Genève, des secours d'argent pour les réfugiés français.

Marguerite, inspiratrice du groupe éclairé qui accueillait les idées nouvelles ou s'opposait tout au moins aux persécutions, préconisait contre Charles Quint et l'Espa-

gne, l'alliance de la France avec les princes protestants d'Allemagne, les cantons suisses et le roi schismatique d'Angleterre. Ce parti, opposé à l'absolutisme du principal ministre de François Ier, le connétable Anne de Montmorency, et au fanatisme du sorbonniste Beda, parvint quelquefois à faire triompher sa politique. Ses membres les plus actifs étaient les frères Du Bellay, entre autres l'évêque de Paris, Jean, cardinal du Bellay, protecteur des humanistes, et le seigneur de Langey, Guillaume, à la fois capitaine, diplomate et historien, fréquemment envoyé en ambassade aux princes protestants dès les débuts de la ligue de Schmalcalde. Les deux frères étaient également aimés des savants allemands et français, Jean Sturm, Jean Sleidan, François Rabelais ; ce dernier raconte avec émotion, dans son livre, la mort de son bienfaiteur Langey. Les représentants du parti, les plus accrédités auprès de François Ier, furent deux personnes que le roi aimait fort, son favori Philippe Chabot de Bryon, amiral de France, que son indolence empêchait toutefois de rivaliser avec l'actif Montmorency, et sa maîtresse, une belle Picarde compatriote de Jean Calvin, la duchesse d'Etampes. On le savait à l'étranger ; la république de Genève, en envoyant des missions à la cour, avait soin de les recommander à la reine Marguerite, à l'amiral de Bryon et à M. de Langey. Il faut joindre à ces noms celui du comte Guillaume de Furstemberg, colonel général des lansquenets au service de France, qui se distingua dans la guerre de 1536 aux côtés du connétable de Montmorency. On attribuait à son influence de nombreuses conversions à la Réforme. Calvin devait bientôt faire sa connaissance. Se trouvant en relations avec la reine Marguerite comme avec la duchesse de Ferrare,

Renée de France, fille du roi Louis XII, qui l'avait recueilli autrefois en Italie après la publication de son manifeste de l'*Institution chrétienne,* il engagea aussi une correspondance avec Mme de Cany, la propre sœur de la duchesse d'Etampes. Par Mme de Cany, avec laquelle son compatriote Normandie l'avait mis en rapport, Calvin essayait déjà d'obtenir de la cour, pour ses disciples, un peu de protection, même dans des affaires d'ordre purement matériel.

Durant son exil loin de Genève, dans les années 1539 et suivantes, Calvin fut appelé à rendre des services à son roi François Ier. A ce moment, le connétable de Montmorency l'emportait à la cour, tandis que l'amiral de Bryon tombait en disgrâce. Couvert des lauriers qu'il avait gagnés en défendant la Provence contre l'empereur, Montmorency avait réussi à réconcilier pour quelque temps François Ier et Charles Quint et à conclure une trêve, que Calvin jugeait « de merveilleuse conséquence ». Le signe manifeste de ce rapprochement, ce fut le voyage que l'empereur accomplit en France, du mois de novembre 1539 au mois de janvier 1540. A bon droit, les princes protestants pouvaient s'inquiéter de cette entente qui menaçait, tout à la fois, et l'avenir de la Réforme et les principes de l'équilibre européen, fondé sur l'alliance de la France et de l'Allemagne contre le chef espagnol du Saint Empire. Il importait donc de leur enlever les soupçons qu'ils concevaient contre le roi. Calvin s'employa à rassurer ces princes. Dans l'alliance du roi avec la ligue de Schmalcalde il voyait en effet un double avantage : l'intérêt général de la Réforme à un moment où il recherchait l'approbation de Luther, puis, pour les premiers réformés de France, si souvent persécutés, l'unique chance

de salut : l'intervention puissante des alliés allemands auprès de François I[er]. Dans la première période, l'action politique de Calvin est donc dirigée contre Charles Quint.

§ 2. — *Calvin aux assemblées impériales allemandes. Mariage du duc de Clèves avec Jeanne d'Albret.*

Tout en laissant le connétable poursuivre les négociations avec l'éternel rival, François I[er] chargea ses agents de le maintenir dans la confiance des Allemands. La ville libre de Strasbourg servait d'intermédiaire entre la France et l'Allemagne. C'était précisément là que Calvin passait son temps d'exil. Il y retrouvait un groupe éminent de théologiens et d'humanistes, dont quelques-uns avaient des relations en France avec la cour. A côté du réformateur Butzer, correspondant de la reine de Navarre, et du conseiller Jacques Sturm, il y figurait le professeur Jean Sturm avec l'historien Jean Sleidan ; ils avaient tous deux séjourné en France ; Calvin procura à ce dernier des renseignements pour son histoire magistrale.

Avec ses amis de Strasbourg, Calvin assista à diverses assemblées politiques et religieuses, qui se tinrent en Allemagne durant ces années 1539, 1540 et 1541. A la fin de février 1539, il alla à Francfort pour faire la connaissance de Melanchthon et pour plaider auprès des princes protestants, qui se trouvaient réunis là, la cause des coreligionnaires. A ce moment, l'union régnait entre Charles Quint et François I[er], réconciliés par la politique de Montmorency. L'empereur comptait même sur

les ambassadeurs de son nouvel ami pour gagner ses vassaux allemands, dont l'assistance lui était indispensable dans ses luttes contre les Turcs. L'envoyé de Charles Quint, à Francfort, l'évêque de Lund, soutint que le roi de France avait promis à l'empereur son appui contre les princes ; le comte de Furstemberg disait au contraire que le roi s'était engagé à les aider de 200,000 écus. Que croire ? Les princes, dont Calvin fut cependant assez satisfait, et parmi lesquels il put remarquer l'électeur Jean-Frédéric de Saxe et son parent Maurice, bientôt célèbre, ainsi que le landgrave Philippe de Hesse, se montrèrent disposés à s'entendre avec leur suzerain, qui leur accordait toutes leurs demandes, entre autres la convocation de colloques destinés à ramener dans l'empire la paix de religion.

Pour ces colloques, les réformateurs allemands demandèrent d'être assistés de Calvin, alors très bien vu de Luther, qui le faisait saluer et féliciter pour ses ouvrages. La haute culture du théologien picard et sa mémoire fournissaient aux « collocuteurs » de son parti tout un arsenal d'arguments tirés de la Bible et des pères de l'Eglise. Là, Calvin pouvait utilement servir la diplomatie française. L'entente cordiale ne devait pas durer longtemps entre la France et l'Espagne. Lors du séjour de Charles Quint à Paris, il avait été convenu que l'empereur inviterait en Flandre le premier ministre du roi, Montmorency, pour parler d'affaires. A la cour de François I[er], on se flattait que Charles Quint signerait, à cette occasion, l'abandon définitif du Milanais en faveur du roi. Sous divers prétextes, dont un seul fut bon, — la soumission de Gand révolté, — l'empereur ajourna d'abord l'entrevue, puis proposa d'autres solutions de la

querelle héréditaire des maisons de France et d'Autriche. Calvin, tout de suite averti, estime que cet ajournement est capital. Charles refuse enfin catégoriquement Milan ; le réformateur prévoit la guerre. Il s'en réjouit parce que le roi va donner de l'occupation à l'empereur et laisser les « nôtres » tranquilles. François Ier n'a dès lors pas d'autre souci que de regagner les princes allemands. Il faut que chacun se mette à la tâche pour recouvrer le terrain perdu dans l'empire. Les Strasbourgeois et leur ami Calvin s'y employeront, tout en traitant des questions de théologie.

A Haguenau, le roi Ferdinand, frère de Charles Quint, parut seul, et très peu de princes s'y rendirent (été 1540). Le roi de France y avait délégué « pour sonder le gué » Lazare de Baÿf, un diplomate de l'école des Du Bellay. Il avait pour instruction de marquer le désir de rapprocher l'empereur de ses princes, tout en les détachant réellement de lui. Comme il réussissait plus dans sa tâche apparente que dans sa mission réelle, — « il n'entend rien dans notre cause, » observait Calvin, — le cardinal du Bellay chargea Sleidan de le suppléer. Sur ces entrefaites le colloque fut ajourné et un nouveau rendez-vous pris à Worms. Sur l'ordre formel du Conseil de Strasbourg, Calvin dut encore se joindre aux députés de cette ville.

A Worms, Calvin vit le ministre de l'empereur, Granvelle, et les envoyés du pape, Campeggi et Morone. L'empereur ne parut toujours pas. Melanchthon disputa avec Jean Eck, et notre réformateur vit sa cause progresser parmi les « collocuteurs » eux-mêmes. Dans ces réunions, comme Granvelle, pour gagner les princes, insistait sur les persécutions dirigées contre les luthériens par François Ier, à la suite de l'édit de Fontainebleau, du

1er juin 1540, il se vit objecter celles que Charles Quint ordonnait dans les Flandres contre ses sujets hérétiques.

Enfin à Ratisbonne, au printemps de 1541, Calvin eut le privilège de voir de près Sa Sacrée Majesté Césarienne entourée de toute sa cour, parce que le colloque allait être suivi d'une diète impériale. Aux côtés de l'empereur siégeaient le légat Contarini, le nonce Morone, les ambassadeurs des puissances. François Ier avait délégué au moins trois diplomates, Velly, Reymond, Morelet, ce dernier, un réformé que le roi aurait fait brûler en France, mais qu'il employait volontiers dans les ambassades au dehors du royaume. Ses agents secrets agirent auprès des princes venus nombreux, et ces agents, c'était le groupe de Strasbourg, dirigé par Sturm et Calvin. Les princes catholiques étaient bien représentés ; il y avait jusqu'au duc de Savoie, qui réclamait ses Etats, dont l'avaient dépouillé, cinq ans auparavant, les Français, les Bernois et les Genevois. La cause de ces trois puissances, si inégales d'importance, se trouvait donc confondue. Quant au colloque, des deux côtés on rivalisa de talent, de connaissances et d'éloquence, Melanchthon et Butzer étant les protagonistes parmi les protestants. Calvin disputa lui-même. Mais on n'arriva à aucun résultat ; on se sépara sans conclure, pour la plus grande satisfaction des envoyés de Rome, qui ne croyaient qu'à l'efficacité du concile œcuménique, et de certains princes et prélats, qui ne rêvaient que guerres et persécutions. Quant à Calvin, il ne se faisait aucune illusion sur la vanité de ces assemblées.

Au point de vue politique, les catholiques possédaient certains atouts dans leur jeu. Le landgrave de Hesse

avait à se faire pardonner son second mariage, contracté du vivant de sa première femme; l'électeur de Brandebourg montrait l'ambition de recevoir le commandement des armées impériales en Hongrie ; cela les diminuait tous deux auprès de l'empereur. Les princes protestants craignaient de se compromettre en écrivant au roi de France. Calvin leur arracha cependant des lettres sollicitant de François I[er] la suspension des persécutions.

Le résultat de la politique incohérente de la France, ce fut de maintenir dans la clientèle du roi le jeune duc Christofle de Wurtemberg, colonel général au service de France, que François I[er] cherchait à faire rentrer en grâce auprès de son père, le vieux duc Ulrich. De plus, une alliance intime se conclut avec un prince dont les Etats devaient leur valeur à leur situation sur le Rhin et sur les frontières de l'Allemagne et des Pays-Bas : Guillaume de La Marck, duc de Clèves, de Juliers, de Berg et de Gueldre. L'alliance de la France et de la maison de Clèves remontait au passé et devait continuer dans l'avenir. Cette fois, l'électeur de Saxe se prêtant à la négociation, la ligue politique se doubla d'une union matrimoniale : le mariage du duc avec la nièce du roi, Jeanne d'Albret, âgée de douze ans, fille de la reine Marguerite. Pour la plus grande joie de Jeanne, qui ne cessa de protester contre ce projet d'union, à qui l'on dut donner le fouet et que l'on porta de force à la cérémonie, le mariage, destiné à être annulé plus tard, fut célébré à Chatelleraud, mais non pas consommé (14 juin 1541).

Ce n'est pas ce que dit la reine Marguerite à Calvin. Dans une lettre, dont il reste une assez bonne copie, qui a été souvent mal datée et que la reine écrivit à Calvin, le 25 juillet 1541, en réponse à celle que celui-ci lui avait

fait porter par Sleidan, elle lui parle de « la consommation du mariage, qui a été fait de M. le duc de Clèves et de sa fille ». Elle le charge de faire entendre aux amis le contentement des parents, en quoi elle n'exprimait pas leur vrai sentiment, et celui du roi son frère, qui était plus réel. « Le dit seigneur est merveilleusement satisfait des bons services que vous et les autres lui faites par delà. » Elle le prie de continuer et s'engage en revanche à s'employer aux choses qui pourront lui être utiles[1].

§ 3. — *La querelle de Furstemberg et la disgrâce de Montmorency.*

La politique, dont il est question, est directement contraire aux idées du connétable de Montmorency, qui furent en effet condamnées par son maître. La disgrâce du ministre fut complète à partir des noces de Chatelleraud. Déjà une partie des affaires lui avait été retirée à la fin de l'année 1540, où l'influence de Mme d'Etampes devint prépondérante. François Ier, que son ministre avait bercé d'illusions, lui en voulut du refus que l'empereur fit du Milanais. Et surtout la maîtresse du roi s'était complètement brouillée avec Montmorency. Pour comble de malheur, le connétable eut alors une terrible querelle avec le comte de Furstemberg. Calvin, en assistant le comte et

[1] M. Herminjard a bien daté cette lettre. Il la reproduit d'après une transcription du regretté Henri Bordier. Nous avons collationné le texte à la Bibliothèque nationale de Paris, sur le manuscrit même, qui est une copie du fonds Du Puy, vol. 102, f° 179.

en écrivant pour lui lettres et mémoires, a eu une part, faible à la vérité, mais réelle pourtant, dans la chute de Montmorency.

Furstemberg avait en effet provoqué en duel le maréchal de Montejehan, gouverneur français du Piémont dès l'année 1538, à cause des persécutions que ce dernier avait ordonnées dans les vallées vaudoises. La mort surprit le maréchal comme il se rendait au champ de combat. Son chef et parent Montmorency reprit la querelle pour son compte et suscita un adversaire à Furstemberg dans la personne d'un autre colonel allemand. Le colonel Vogelsberger était un homme de paille. Furstemberg le vit bien. Il était alors avec Calvin à Strasbourg, où le comte avait jugé bon de se retirer aussi, parce que, à ce moment-là, Montmorency n'était pas encore tombé du pouvoir. De Strasbourg furent adressés au roi et aux princes de France des factums fort bien rédigés, qui semblaient plus l'œuvre d'un lettré de Paris que d'un chef de lansquenets. D'ailleurs Furstemberg avait à son service le propre frère de Farel. Il y était dit notamment que le connétable scellait, à l'insu de François Ier, des pièces royales, en se servant du cachet dont il avait la garde (août 1540). Le bruit courait déjà que le connétable dirigeait la politique étrangère à sa guise, sans en référer à son maître, et qu'il avait communiqué à Charles Quint, pendant le séjour de l'empereur en France, la correspondance confidentielle des princes de la ligue de Schmalcalde avec François Ier. « Tu as menti par la gorge ! » répondait désespérément Montmorency à Furstemberg. Comme ces accusations se produisaient au moment de l'échec de la politique de Montmorency, le roi prit de plus en plus en haine son ancien favori. Il lui enjoignit sèchement de ne

plus répondre à Furstemberg et de lui transmettre directement les messages du comte (2 octobre 1541). L'affaire en resta là : le connétable était tombé ; l'ami de Mme d'Etampes, Bryon-Chabot, était rétabli dans ses honneurs, pour peu de temps, il est vrai, parce qu'il mourut bientôt après : quant au comte de Furstemberg, il ne devait plus rentrer à la cour de François Ier.

Dans toutes ces affaires, Calvin mettait au premier rang les intérêts de la Réforme. Ces services, il les rendait au roi, afin d'avoir l'appui de Marguerite dans ses réclamations en faveur de ses coreligionnaires. Au milieu des négociations diplomatiques, il ne cesse pas de recommander à la reine les luthériens de Paris, qui n'étaient pas moins persécutés que les Vaudois du Piémont. La répression continuait à sévir, mais l'intervention constante de Calvin eut pour effet que la Réforme garda toujours des représentants et des défenseurs à la cour. Bèze dira plus tard que, si Calvin, le seul patron des protestants français, disparaissait, ce serait le naufrage.

§ 4. — *Victoires de Charles Quint sur les Français et sur les Allemands.*

Cependant rien ne réussissait. Montmorency ne fut pas remplacé au pouvoir par des hommes plus généreux que lui. Le cardinal de Tournon, tout en préparant la guerre contre l'Espagne, persista dans la voie des persécutions religieuses, auxquelles furent exposés les luthériens dans les villes et, plus spécialement, les Vaudois établis à Mérin-

dol et à Cabrières, en Provence. Entre François et Charles Quint, la guerre éclate de nouveau. Calvin ne la craignait pas : elle donnait quelque répit aux réformés. Mais quelle déception ! Les princes allemands s'étaient laissé gagner par Charles Quint. Ils croyaient à ses promesses d'apaisement religieux, malgré la soumission forcée du duc de Clèves et malgré les persécutions des Flandres, qui finirent par obliger Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais, à émigrer et chercher un refuge auprès de Calvin. Ce furent les chefs protestants qui conduisirent les armées impériales jusque près de Paris. Calvin, que le cardinal du Bellay songeait encore, en 1544, à employer au service du roi, critiquait l'aveuglement des Allemands. En 1541 déjà, à Ratisbonne, il s'effraie de la confiance des « nôtres », comme il appelle les luthériens. On ne peut attendre de César une paix religieuse solide. « Après cette guerre, dit-il en 1544, l'empereur tournera ses armes contre ses aveugles sujets. Si la France subit un désastre, cela retombera sur nous ; si la paix se fait, le roi François Ier, pour venger l'injure qu'il a reçue des princes allemands, les abandonnera aux violences de César (24 juin 1544). » Calvin s'attend à la guerre civile en Allemagne, et, avec son don de prévision, que double ici son pessimisme habituel, il prophétise la débâcle, qui devait devenir définitive à la bataille de Muhlberg.

Luther était mort ; Calvin était de retour à Genève, dans son poste de combat, lorsque ces sombres prédictions se réalisèrent. Le bruit de la défaite des protestants le frappe d'autant plus qu'il a été précédé en Suisse de celui de leur triomphe. La désillusion est grande. Avec la sévérité qui lui est naturelle, il n'épargne pas les critiques aux vaincus, qui se sont perdus par leur propre faute.

Calvin signale la lâcheté du duc de Wurtemberg, celle du landgrave de Hesse. Il ne s'attarde pas à de stériles récriminations ; il pressent des maux pires encore : la fin de la cité protestante de Constance, celle de Strasbourg, l'invasion de la Suisse orientale et de la Bourgogne par César, la chute des cantons évangéliques et de Genève. Il s'irrite de trouver les Suisses si peu prévoyants; il regrette de ne les pas voir s'unir au roi de France pour arrêter la marche en avant de l'empereur. Les Suisses intercédèrent pourtant en faveur de Constance; Berne occupa militairement les passages du Jura; Strasbourg demanda aide et protection au roi de France. François Ier, malade, et qui devait mourir le 31 mars 1547, encourageait les princes et les villes à la résistance, mais il ne donna que de bonnes paroles. Charles Quint était à l'apogée; ce fut le temps de sa suprême gloire; le monde était à ses pieds.

Calvin ne désespère pas tout à fait. Il plaide à cette époque la cause de M. de Falais dans « l'Excuse » adressée à l'empereur [1]. Charles Quint allait trop loin. L'intérim, qu'il imposait à l'Allemagne et que Calvin combattit, ne put être accepté partout. En Saxe, Magdebourg fit, par sa résistance, l'admiration de Calvin, qui s'efforça de relever le courage de Melanchthon, en même temps que celui des réformés français, tant les protestants se trouvaient solidaires les uns des autres. L'empereur allait être trahi par ses anciens alliés : d'abord le pape, effrayé, comme au moyen âge, de la puissance impériale, puis le duc Maurice de Saxe, auquel Charles Quint, par reconnaissance pour son dévouement, avait transmis la dignité électorale de Jean-Frédéric vaincu. En Angleterre

[1] Voir *L'Excuse de Noble Seigneur Jacques de Bourgogne,* par Jean Calvin, avec une introduction par Alfred Cartier. Paris, 1896, in-16.

et en France s'inauguraient de nouveaux règnes. Le fils d'Henri VIII, Edouard VI, sauvait la Réforme en l'adoptant dans ses Etats; le fils de François I[er], Henri II, ne s'annonçait pas encore comme le terrible Achab; on pouvait tout espérer des surprises d'un nouveau régime.

§ 5. — *Relatinos de Calvin avec la cour d'Henri II. Le traité franco-suisse.*

Au début du règne d'Henri II, on signale ici et là des persécutions; une des chambres du parlement de Paris doit bientôt se distinguer sous le nom de chambre ardente. Mais le roi ne publie pas tout de suite de barbares édits. Bien plus, il fait poursuivre les officiers qui ont massacré les habitants vaudois de Cabrières et de Mérindol. La répression de la commune de Bordeaux par le connétable de Montmorency, remonté au pinacle, n'est pas dirigée contre les réformés, dont il n'est pour ainsi dire pas encore question en Guyenne. Néanmoins cette répression, jugée cruelle et perfide par les réformateurs, dut certainement plus tard favoriser les progrès de la Réforme au milieu d'une population aigrie. La situation des réformés en France, jusqu'en 1552, ne semble pas désespérée[1].

Au contraire, la politique extérieure de Henri II réjouit Calvin. Encore tout ému de la débâcle germanique, il persiste à voir dans l'empereur l'éternel ennemi. Il est reconnaissant aux envoyés de Henri II, à Genève, de ce

[1] Voir GIGON, *La Révolte de la gabelle en Guyenne*. Paris, 1906, in-8°.

qu'ils mettent en garde la république contre les desseins de l'empereur et lui offrent les bons offices de leur maître. Jusqu'à sa mort, du reste, Calvin ne cesse pas d'être en relations avec les ambassadeurs du roi en Suisse, dont plusieurs, il faut le dire, penchaient vers les idées nouvelles. Deux d'entre eux furent ses bons amis, Antoine Morelet, et surtout Mathieu Coignet, qui envoyait fidèlement sa souscription aux œuvres du réformateur de Genève. Calvin vient en aide à leurs prédécesseurs immédiats, Boisrigaud, Mesnage et Liancourt, qui sont chargés de renouveler le traité d'alliance franco-suisse, contracté par François I[er] et les XIII cantons. Cette fois-ci, la ville de Zurich, fidèle aux principes de neutralité qu'a formulés autrefois Zwingli, se refuse, ainsi que Berne, à entrer en négociations avec un Etat si hostile à la religion réformée. Le réformateur de Genève presse celui de Zurich, son bon ami Bullinger, de combattre l'esprit de méfiance de ses concitoyens. Il défend sa manière de voir devant le Zuricois, qui en est tout surpris.

« Si notre Pharaon, écrit Jean Calvin en parlant de Henri II, est déçu du côté suisse, il se tournera vers Antiochus (c'est Charles Quint). » La persécution sévira en France, tandis que l'alliance suisse ferait entrer le roi dans la voie de la tolérance; les cantons évangéliques seraient à même d'intervenir dans les persécutions françaises au profit des disciples de la vérité. Bullinger, autant que Haller, le réformateur de Berne, toujours mal disposé pour son collègue de Genève, blâmait fortement cette politique, qu'approuvait le Conseil de Genève et qui pouvait certainement se défendre à un moment où Henri II ne s'était pas encore révélé. Tout en allant travailler à Zurich à l'union des confessions suisses, dont le résultat fut con-

signé dans le *Consensus tigurinus,* Calvin avec Farel « pratiquent », suivant l'expression consacrée, en faveur de l'alliance franco-suisse. Ils touchent même, pour leurs frais de déplacement et leurs peines, de l'argent des trésoriers du roi. Calvin eut, en cette année, avec l'ambassadeur de son maître, des entretiens longs et amicaux, dont les termes, disait-il, ne pouvaient être confiés à la correspondance. D'ailleurs son intervention auprès de Zurich et de Berne n'eut pas de succès. L'alliance franco-suisse fut renouvelée sans la participation de ces deux cantons (traité du 7 juin 1549 [1]).

Calvin prend en main les intérêts des Français. Il se plaint à Berne d'un pasteur de la classe de Gex, qui l'a offensé dans ses propos, en même temps qu'un neveu de l'ambassadeur Lazare de Baÿf, qu'un beau-frère de M. de Falais et qu'un neveu de l'évêque de Noyon. Ces messieurs avaient préféré aller entendre son sermon à Genève plutôt que celui du pasteur incriminé, dans la paroisse duquel ils séjournaient alors.

Encore ces personnages sont-ils plus ou moins protestants. Mais Calvin se trouve en bonnes relations avec des catholiques considérables, avec des cardinaux. Le cardinal du Bellay, passant par Genève, lui envoie un Genevois au service de France, pour lui exprimer le désir de le voir. Calvin étant absent de son logis, le cardinal en exprime son regret et fait gracieusement saluer le réformateur (mai 1553). Le cardinal de Tournon, qui traversa aussi la ville, — c'était un farouche persécuteur,

[1] Cf. E. Rott, t. II, p. 456, n. 7, et p. 468, n. 3. Le secrétaire interprète Merveilleux a donné 40 livres 10 sols tournois pour le voyage de Calvin et Farel (2-16 juin 1549). Calvin rend à Merveilleux 4 écus 1/2, reste de ce que Merveilleux avait payé (8 juin). *Calvini Opera,* t. XIII, col. 294.

mais, quand on se rendait de Paris à Rome, on passait volontiers par Genève, — Tournon ne le fit peut-être pas saluer, mais au moins il s'excusa de ne pouvoir faire délivrer des hérétiques qui venaient d'être arrêtés en France. Quant au cardinal de Ferrare, légat du Saint-Siège, il vit Calvin à Genève, et, si l'on en croit le réformateur, il lui déclara qu'il le traiterait toujours comme un frère. Genève était visité par nombre d'hôtes illustres. Au retour des guerres d'Italie, il y vint des princes du sang de France, et déjà le premier des Condé, alors tout jeune, put entendre Calvin au sermon. Grâce à ses relations, on jugeait Calvin si puissant à la cour d'Henri II, que l'on conseillait de recourir aux bons offices que le réformateur pouvait y rendre[1].

§ 6. — *Alliance d'Henri II avec l'Angleterre et l'Allemagne protestantes.*

Les années 1547, 1548, 1549 sont l'époque de la lune de miel dans les relations de Calvin avec la cour d'Henri II. Ce n'est que dans l'année 1550 qu'il commence à s'inquiéter des persécutions tolérées par le roi. Mais encore la politique d'Henri II l'empêche de se plaindre.

[1] Le registre du Conseil du 30 octobre 1555, mentionne la présence à Genève de « M. d'Enghien, un des frères de M. de Vendôme et autres princes de France ». « M. d'Enghien », c'est Jean, d'abord comte de Soissons, puis comte d'Enghien de 1546 à 1557. « Un des frères de M. de Vendôme, » c'est Louis Monsieur de Vendôme, plus tard prince de Condé, né en 1530. Du reste, tous deux sont également frères d'Antoine de Bourbon-Vendôme, roi de Navarre.

Il admire le roi qui, en 1551, fait la guerre au pape Jules III, le pape du concile de Trente non reconnu par la France, en attendant de la déclarer à l'empereur lui-même. Il salue avec joie la réconciliation de la France et de l'Angleterre après la courte guerre de Boulogne, réconciliation suivie d'alliance.

Le petit roi Edouard VI est le monarque chéri, le Josias bien aimé du prophète de Genève. Calvin lui dédie à plusieurs reprises ses commentaires de la Bible, qui sont bien reçus par ce jeune prince avide de théologie. Edouard VI envoie à Calvin un cadeau de cent couronnes. L'oncle et tuteur du roi, le lord protecteur d'Angleterre, duc de Somerset, introduit le calvinisme dans le royaume; c'est le correspondant favori de Calvin. Le réformateur de Genève lui prodigue, ainsi qu'à Edouard, les conseils pour organiser l'Eglise. La première disgrâce de Somerset le mortifie et, quoique les successeurs du lord protecteur se montrent aussi bons protestants que lui, Calvin le traite toujours en ami, sur lequel il compte. L'exécution du duc navre le réformateur, qui s'intéresse au sort des enfants du condamné; cette amitié lui était rendue par toute la famille. Dans ses lettres pour l'Angleterre, Calvin ne néglige pas plus le précepteur du roi que l'archevêque primat de Canterbury, Thomas Cranmer.

Henri II cause une véritable satisfaction à Calvin en entrant dans les projets de mariage de sa fille avec le roi d'Angleterre. Calvin recourt au jeune prince pour solliciter du roi de France des adoucissements dans les poursuites en matière religieuse, notamment en faveur d'un gentilhomme du duc de Vendôme, le nouvel époux de Jeanne d'Albret, dont l'entourage sent déjà le fagot. De

plus, le roi de France contracte un traité formel d'alliance avec le duc Maurice de Saxe, qui trahit cette fois l'empereur. Tandis que le connétable de Montmorency, réintégré dans la faveur royale par le fils de François Ier et forcément rallié, à ce moment, à la politique contre-impériale, s'empare, sans coup férir, en 1552, des trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, le duc Maurice jette le masque, rend la paix à Magdebourg, la suprême citadelle de la Réforme luthérienne, parcourt l'Allemagne du nord au sud, disperse tous les adversaires qu'on lui oppose, et provoque la fuite de l'empereur d'Innsbruck, ainsi que celle des pères du concile de Trente, ces pères que Calvin appelait les « pères neptuniens », par allusion à une étymologie fantaisiste du nom de Trente, le Tridentum de Neptune. Le réformateur de Genève se réjouissait de cette guerre qui, en obligeant le roi à recourir à l'aide militaire des Suisses, permettait aux cantons évangéliques d'intercéder en faveur des réformés de France. La communion de sentiments était telle, qu'il fut question, en 1552, qu'une enseigne de troupes genevoises se joignît aux Suisses levés par Henri II.

§ 7. — *L'édit de Châteaubriant.*

Par malheur, le fanatisme d'Henri II, excité également par ses deux ministres rivaux, le duc François de Guise et le connétable Anne de Montmorency, se fait terriblement jour, lorsque la mort ou la disgrâce prive la cour de la présence de la reine Marguerite de Navarre, de

M. de Langey et de la duchesse d'Etampes. Ce n'est pas assez que la reine, le roi et la maîtresse de celui-ci, Diane de Poitiers, assistent aux autodafés ; l'exécrable édit de Châteaubriant est publié, le 27 juin 1551. Cet édit traite les réformés en coupables du crime de lèse-majesté divine et, par conséquent, les condamne aux peines les plus atroces, réservées aux régicides. Ce ne sont plus seulement les luthériens qui se trouvent désignés à la vindicte publique, mais le nom de Genève paraît plus de dix fois dans l'édit ; ceux qui reçoivent des livres de cette ville, qui y envoient de l'argent ou qui s'y retirent, sont condamnés à de terribles peines.

Ce fut une fuite générale, comme lors de l'affaire des placards du temps de François Ier. Le jurisconsulte Du Moulin dut sortir du royaume. L'Eglise naissante de Lyon se retira toute à Genève. Calvin, surpris par la publication de l'édit, est consterné. Il s'intéresse au sort des étudiants français de l'académie de Lausanne, arrêtés à Lyon, qui devaient périr victimes de la dureté du connétable, et à celui des chrétiens emprisonnés à Chambéry, que Guise, à son tour, allait faire condamner. La voix de Calvin ne parvient plus à la cour. Il reste persuadé toutefois que, s'il pouvait se faire entendre directement du roi lui-même, tout s'arrangerait. Les courtisans, le connétable de Montmorency, sont soupçonnés d'intercepter ou de ridiculiser les lettres adressées de Suisse au roi. Il faudrait envoyer un homme sûr à la cour. Calvin va à Zurich le demander, mais Henri II prie l'envoyé de Zurich de le laisser gouverner son royaume comme il lui plaît. Henri II était peu éclairé ; il croyait que les réformés en voulaient à son trône. « Est-ce qu'ils m'enlèveront la couronne ? » demandait-il. Au printemps de 1553, Calvin

reconnaît qu'il n'y a plus rien à tenter auprès du monarque.

A partir de l'édit de Châteaubriant, qui fut encore aggravé par des ordonnances ultérieures, Calvin se mêle moins de politique étrangère. D'autant plus qu'il livre, à ce moment, à Genève, sa lutte décisive contre Bolsec, d'abord, et Trolliet, puis Servet, Castellion et enfin Berthelier, dont le parti l'accuse d'employer l'argent, envoyé aux nécessiteux, à trahir Genève au profit du roi : accusation stupide, à ce moment surtout. A Genève, l'issue de la lutte, qui devait lui être favorable, lui paraissait encore si douteuse, qu'il s'attendait, au mois de septembre 1553, à reprendre le chemin de l'exil, comme il avait fait quinze ans auparavant.

Il perdait en outre les appuis de la Réforme en Europe : Edouard VI, Maurice de Saxe et Jacques Sturm, le conseiller de Strasbourg, morts tous trois la même année.

§ 8. — *L'abdication de Charles Quint. Guerres et réconciliation d'Henri II et de Philippe II.*

Jusqu'à la mort d'Henri II, l'ennemi capital, aux yeux de Calvin, est encore Charles Quint, mais cela va changer. L'empereur, fatigué et malade, se laisse décourager par l'insuccès de sa politique en Allemagne. Il permet à son frère Ferdinand d'accorder aux Allemands, en 1552, le traité de Passau. Ce traité, que confirmera, trois ans après, la paix nationale et religieuse d'Augsbourg, assurera à l'Allemagne et à la Réforme luthérienne un long

repos. Du reste, Charles, à la fin d'une guerre languissante, et en faveur de son fils Philippe, à qui il ne peut toutefois assurer la succession impériale, se met à abdiquer ses autres couronnes, celles qui ont fait la puissance de son règne : l'Espagne avec les Indes, la Sicile avec les terres italiennes, et les Pays-Bas, où il a déjà poursuivi l'hérésie.

Cela sera le signal de la réconciliation de la maison de France avec la maison d'Autriche, que l'on peut croire affaiblie par le partage de la succession de Charles Quint, dont l'héritage germanique retourne à son frère Ferdinand. Une première trêve se signe à Vaucelles, grâce à Montmorency, qui n'a pas cessé d'être partisan du rapprochement de la France et de l'Espagne, parce que ce rapprochement symbolise, en Europe, le triomphe de l'absolutisme politique et religieux. Seulement, ceux qu'effraie son crédit à la cour, entre autres Diane de Poitiers, la maîtresse du roi, lui opposent les fils du premier duc de Guise. Le second duc, François, et le cardinal Charles de Lorraine, son frère, aspirent à gagner des lauriers militaires et diplomatiques, qui feront oublier ceux de Montmorency. « Chacun son tour ! » telle est, dit-on, la devise des Guise. En s'alliant aux Carafa, ils font rompre la trêve de Vaucelles. Poussé par ses neveux, le nouveau pape Paul IV Carafa se brouille avec le roi d'Espagne, dans l'espoir de chasser « les barbares » de l'Italie. Il ne se doutait pas de la puissance du fils de Charles Quint et de la nécessité où l'Eglise allait se trouver de recourir au terrible prince catholique. La guerre fut malheureuse pour les armes françaises. Le duc d'Albe arrêta Guise dans sa marche au sud de l'Italie. Montmorency se fit battre et prendre par Emmanuel-Philibert de Savoie, au moment

où il tâchait de secourir son neveu Coligny, qui s'immortalisa dans la défense de Saint-Quentin. Guise prit une brillante revanche en enlevant aux Anglais, l'année suivante, la place de Calais. La reine Marie Tudor, héritière d'Edouard VI, avait eu l'imprudence de sortir de la neutralité pour porter secours à son cher époux Philippe II, dont elle appliquait si bien la politique de répression à l'égard des protestants, ruinés par la mort de son frère.

Calvin poursuivait, détail piquant, la même politique que le pape, qui était, sans que cela exerçât, bien entendu, la moindre influence en cette affaire, l'oncle du grand ami du réformateur, le marquis de Vico. Calvin se doutait bien que la réconciliation des deux rois causerait la perte de la Réforme. Mais voici que l'on recommençait à traiter. Le pape devait se soumettre à l'Espagne; Guise, satisfait pour sa gloire d'avoir chassé de France le dernier Anglais, acceptait une paix, désirée surtout par deux amis qui voulaient se rejoindre : le roi de France et son connétable, encore prisonnier de guerre.

Les dernières années du règne d'Henri II avaient été une période de grandes agitations et d'inquiétudes justifiées, qui eurent tout au moins l'avantage de réconcilier un peu Berne et Genève et de hâter le renouvellement de leur alliance. Tout de suite après la trêve de Vaucelles, Genève s'était déjà crue menacée par Henri II; on faisait courir le bruit que le cardinal de Guise s'installerait comme évêque dans la cité de Calvin, lequel fut, à cette époque, obligé de se rendre à Francfort pour des affaires d'ordre ecclésiastique. Le roi persécutait les Vaudois du Piémont, encore ses sujets, comme s'il eût voulu profiter des derniers instants de son administration pour leur laisser d'amers souvenirs. Cela détermina une première

ambassade de Farel et de Bèze auprès du duc de Wurtemberg, toujours bien vu à Paris à cause de ses services militaires. Quand la guerre reprit, ce fut le duc de Savoie, le vainqueur de Saint-Quentin, qui donna à son tour des inquiétudes ; son lieutenant fit alors le siège de Bourg-en-Bresse. Calvin s'intéressait au sort du roi de France. Mais voici qu'au mois de septembre 1557, les Parisiens surprennent les réformés dans une réunion au faubourg Saint-Jacques : Calvin envoie Bèze et Budé aux princes allemands dans une nouvelle ambassade, qui réclame leur intervention en faveur des persécutés. Les princes peuvent être écoutés, puisque leur appui est nécessaire au roi qui n'a pas encore licencié ses armées. Henri II répond à leur très belle lettre que chacun doit rester maître chez soi et que lui ne s'occupe pas de la façon dont ils gouvernent leurs sujets. Une ambassade des Suisses n'avait pas été mieux reçue. Des démarches, tentées par les ministres réformés au camp de l'armée royale et à la cour de France, soit auprès des princes de Saxe, soit auprès de celui de Navarre, restent également vaines. Après la paix de Cateau Cambraisis, du 3 avril 1559, Montmorency va jusqu'à proposer au duc d'Albe de détruire Genève, « cette sentine d'hérésie : » c'est l'Espagne qui ne veut pas, de crainte de mécontenter les Suisses, intéressés à la conservation de Genève, la clef de la Confédération.

§ 9. — *Rupture de Calvin avec l'Allemagne luthérienne.*

Jusqu'à ce moment, la politique de Calvin, au point de vue des relations extérieures, a une portée européenne;

désormais elle deviendra plus exclusivement française. Le problème de la Réforme ne se pose plus en Europe, d'une façon générale, tant elle s'y trouve solidement établie. Les protestants pouvaient croire à l'intervention favorable de la Providence dans leurs affaires. La Réforme avait triomphé en Saxe, en Allemagne, même au Danemark et en Suède, accomplissant des progrès énormes de 1525 à 1546; puis elle avait succombé à Muhlberg. Tout semblait perdu, quand, à ce moment, l'Angleterre d'Edouard VI se convertissait à l'Evangile. Edouard meurt, en 1553, et se trouve remplacé par la catholique Marie Tudor, sa sœur, celle que l'on a surnommée Marie de Sang, la digne femme de Philippe II. Elle sévit contre les réformés; alors la Réforme ressuscite en Allemagne, grâce à la volte face de Maurice de Saxe. Ferdinand d'Autriche et Albert de Bavière font des concessions à leurs sujets directs; le fils de Ferdinand, Maximilien, est presque un protestant. En 1558, les rois de France et d'Espagne se réconcilient pour la persécution des hérétiques, mais Marie Tudor meurt et sa sœur Elisabeth restaure l'Eglise anglicane. Chassée sur un point, la Réforme reparaît sur un autre.

Le protestantisme triomphant au nord et au centre de l'Europe, c'est en France qu'il convient de porter l'effort. Il faut reconnaître qu'à ce moment Calvin ne pouvait guère exercer d'influence en dehors de la France. Les réformés se divisaient de plus en plus au sujet de la doctrine de l'eucharistie. Dans le *Consensus tigurinus,* Calvin, quoique moins radical que les Zwingliens, s'était rapproché d'eux au point d'être noté par les luthériens comme un simple sacramentaire, ne voyant dans la Sainte Cène qu'un pur symbole. S'adressant aux princes pour faire progresser la cause de l'Evangile dans le

monde et pour se ménager leur utile intervention en faveur des frères affligés de France, il se vit mal reçu par la plupart d'entre eux. Il avait pris l'habitude de leur envoyer ses savants commentaires de la Bible. Christian et Frédéric de Danemark, Gustave Wasa et Eric de Suède ne firent pas cas de cette offrande. Ils étaient aussi luthériens que les jeunes ducs de Saxe, fils de Jean-Frédéric, qui refusèrent purement et simplement d'accepter la dédicace de l'œuvre de Calvin. Afin d'obtenir l'intervention du duc de Wurtemberg en faveur des persécutés, Farel et de Bèze durent souscrire un jour une confession de foi plus luthérienne, qui les fit mal voir en Suisse. Malgré cette concession momentanée, les calvinistes devinrent de plus en plus suspects aux yeux des luthériens, grâce surtout aux efforts de la maison de Guise, qui parvint à brouiller les princes allemands, notamment le même duc de Wurtemberg, avec les réformés français.

La Pologne et la Hongrie étaient bien loin. En Pologne, Calvin avait trouvé un grand appui auprès du roi Sigismond-Auguste : c'était le prince Nicolas Radziwill, parent de la reine. La reine mourut et le roi subit les influences catholiques. De plus, la Pologne protestante fut déchirée par les querelles de sectes, et Calvin, à la fin de ses jours, désespérait de l'avenir religieux de ce pays. En Angleterre, Elisabeth ne voulait rien savoir de l'ami du radical John Knox. Cherchant à se disculper, Calvin se rabattit sans grand succès sur William Cecil et sur le comte de Bedford.

En dehors de la France et de la Suisse, Calvin ne compta bientôt plus d'amis puissants qu'à Strasbourg et dans le Palatinat. L'électeur palatin du Rhin, Frédéric III, se mit à partager la manière de voir de Calvin sur la

Cène et devint le grand soutien des réformés de France. L'Ecosse s'agitait; la Hollande pas encore. La reine d'Ecosse, Marie Stuart, mariée au fils d'Henri II, avait, dans son royaume, un parti encore puissant, dirigé par sa mère, Marie de Lorraine, sœur du duc de Guise. Calvin correspondait toujours avec Knox, dont il chercha pourtant à tempérer l'ardeur révolutionnaire ; avec le chef de la famille de Hamilton, le duc de Chatelleraud, religionnaire convaincu ; bientôt avec le frère naturel et si peu dévoué de Marie Stuart, James, plus tard comte de Murray. Il les encourageait dans leur action. Les affaires de France et d'Ecosse se trouvaient mêlées : Calvin y rencontrait également comme adversaires ceux de la maison de Guise, dont le chef était en somme le cardinal Charles de Lorraine. Ce n'est plus contre Charles d'Espagne, c'est contre Charles de Lorraine que la lutte va s'engager. « Le Tigre de France, » voilà l'ennemi.

II

Contre Charles de Lorraine.

Calvin et les huguenots sous François II et Charles IX. — Calvin blâme le tumulte d'Amboise et se méfie du colloque de Poissy. — Part qu'il prend aux premières guerres de religion. — Services rendus à Genève.

§ 1. — *Les Eglises reformées de France ; le protestantisme à la cour et le roi Antoine de Navarre.*

La Réforme française n'avait pas cessé de grandir au milieu des persécutions de la Sorbonne et du parlement de Paris, qui, en l'absence de François Ier, captif en Espagne après la bataille de Pavie, avaient dispersé, au début, la société d'humanistes et de penseurs chrétiens, réunis autour de l'évêque Briçonnet de Meaux et du professeur Lefèvre d'Etaples (1525). Suivent dès lors des exécutions isolées, dont sont victimes les partisans de Luther, nourris de ses écrits, entre autres son traducteur Berquin, gentilhomme que la cour tente vainement de sauver. De l'arrivée en France de Catherine de Médicis, en 1533, par une coïncidence du reste fortuite, date un système de persécutions plus suivi, comme si l'alliance du roi et du pape, renouvelée à l'occasion du mariage du fils de l'un avec la nièce de l'autre, devait avoir pour conséquence directe de nouveaux autodafés. Le discours du recteur Cop, attribué à

Calvin, l'affichage des placards contre la messe, à la porte de la chambre du roi, à Blois, suffisent à expliquer que l'on ait recouru à la sévérité. La personnalité du chancelier de France a une grande importance dans l'histoire des persécutions. Aussi furent-elles interrompues pendant les années 1536 et 1537, durant le ministère du libéral chancelier Antoine du Bourg et la conquête des Etats du duc de Savoie, qui permit à Genève, avant l'arrivée de Calvin, de se constituer en république souveraine et protestante. Mais, à la fin du règne de François Ier, l'édit de Fontainebleau, les exécutions dans les villes, la destruction des Vaudois de Mérindol et de Cabrières, montrent la puissance de la réaction catholique à la cour de France. Henri II prend à tâche d'aggraver, à chaque ordonnance, les peines publiées contre les hérétiques. Les édits se suivent implacables, Châteaubriant en 1551, Compiègne en 1557, avec des raffinements de supplice que Calvin dénonce au duc de Wurtemberg. Le tribunal d'inquisition, confié depuis longtemps à Mathieu Orry, prend un grand développement avec la nomination des trois cardinaux inquisiteurs.

Ce fut précisément pendant cette période de répressions sauvages, qui aboutit encore à l'édit d'Ecouen et à la mercuriale du parlement du mois de juin 1559, où le roi en personne fit arrêter les conseillers suspects, que les réformés s'encouragèrent par leurs chants dans leurs réunions du Pré-aux-Clercs et que les Eglises de France se multiplièrent. Ces Eglises reçoivent leur caractère officiel de Calvin, qui leur adresse ses disciples immédiats pour les organiser. Jusqu'en 1555, on n'a guère affaire qu'à des communautés, mais à cette date se « dresse » l'Eglise de Paris. Calvin s'oppose à ce que les fidèles communient et

baptisent, s'ils n'appartiennent pas à une Eglise établie selon sa doctrine propre et avec un pasteur examiné par lui. L'année 1559 est une année décisive pour la Réforme calvinienne. Alors se fonde l'académie de Genève, ce séminaire de ministres évangéliques, originaires presque tous de France, mais endoctrinés à Genève, sorte de missionnaires envoyés par Calvin aux fidèles de la France et de l'étranger. En 1559 aussi, se réunit, à Paris, le premier synode général des Eglises réformées de France; il rédige une confession de foi, non sans exciter les méfiances du réformateur de Genève, qui ne peut naturellement pas y assister.

En 1559, quand il y avait lieu de redouter l'action combinée de Philippe II et d'Henri II contre la Réforme, ce dernier mourut, au mois de juillet, blessé accidentellement, dans un tournoi, par le comte de Montgomery, plus tard huguenot. On pouvait espérer un changement de règne favorable. En effet, pour parler un langage catholique, le mal prenait la France à la tête. A la cour, le colonel général de l'infanterie d'Andelot, frère de l'amiral de France Coligny et du cardinal inquisiteur Châtillon, et marié à l'héritière de la maison de Laval, une des deux ou trois premières de la Bretagne, après avoir fait prècher la Réforme dans ses terres, avait osé blâmer la messe devant le roi Henri II. Arrèté pour cet acte d'audace, encouragé dans sa prison par les lettres de Calvin, il n'avait échappé à l'inquisition que grâce à un semblant de rétractation, blâmée par le réformateur. Il reprit toute sa liberté à l'arrivée de son oncle, le connétable, sorti lui-mème d'une longue captivité de guerre. D'Andelot entrait dans une voie, qui allait être suivie par nombre de seigneurs et de dames gagnés à la cause de

l'Evangile : son frère, l'amiral de Coligny ; la femme de celui-ci ; sa sœur, Mme de Roye, mère de la princesse de Condé et de la comtesse de La Rochefoucauld ; la marquise de Rothelin, de la maison de Rohan, mère du duc de Longueville, prince de Neuchâtel, sans compter les membres du parlement de Paris poursuivis par le roi, Antoine Fumée, le correspondant de Calvin, et Anne du Bourg, neveu du chancelier libéral de François Ier.

Le premier prince du sang, lui-même, sans se déclarer ouvertement, s'était mis, dès 1557, à intervenir auprès des autorités de Paris, pour faire délivrer les hérétiques suspects, et à favoriser la prédication de la Réforme dans ses propres Etats. C'était Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, devenu par son mariage avec Jeanne d'Albret, le seigneur féodal de la plupart des duchés et comtés du sud-ouest et le souverain indépendant de ce qui restait, au nord des Pyrénées, du royaume de Navarre, dont la plus grande partie se trouvait détenue par le roi d'Espagne. En compensation de cette perte, due à leur alliance avec la France, les rois de Navarre avaient obtenu des rois très chrétiens la jouissance du gouvernement général de Guyenne, des Pyrénées à la Loire. Le roi Antoine, prince dont les réformateurs dénoncèrent bientôt la faiblesse et la légèreté, espérait se grandir en s'appuyant sur les Eglises réformées de France et sur les chefs protestants de l'Allemagne, auxquels il dépêchait des émissaires secrets. Il comptait, par leur moyen, et au besoin par la force, recouvrer ses Etats perdus. Il ne faisait que suivre la politique et les aspirations religieuses de feu sa belle-mère, Marguerite, sœur de François Ier. Calvin, on le voit, a désormais affaire à une toute nouvelle génération. Sans se déclarer encore autant, la femme d'Antoine, la reine

Jeanne, semblait bien disposée; son frère de Condé se signalait davantage; à son fils, plus tard Henri IV, le roi de Navarre avait donné pour précepteur La Gaucherie, un correspondant de Calvin.

A la mort d'Henri II, les ministres évangéliques se flattèrent déjà que le roi Antoine, premier prince du sang par lui-même et prince souverain par sa femme, jouerait un grand rôle auprès du nouveau roi de France, François II, âgé seulement de quinze ans. Antoine déçut toutes les espérances. Brouillé avec le connétable, qui avait négligé ses intérêts à la paix de Cateau-Cambraisis, le roi de Navarre, qui vivait à ce moment, séparé du bouillant Condé, dans ses terres du sud-ouest, ne répondit pas plus à l'appel de Montmorency qu'aux objurgations des ministres réformés et laissa le parti persécuteur de Guise accaparer le pouvoir. La conséquence fut que la Réforme courut encore plus de dangers au début du règne de François II qu'à la fin de celui d'Henri II.

§ 2. — *Les persécutions de Guise ; les huguenots et le tumulte d'Amboise. La colère de Calvin.*

Les oncles de Marie Stuart, femme de François II, le duc François de Guise et le cardinal Charles de Lorraine, son frère, se partagèrent le pouvoir, se préposant, l'un à l'armée, l'autre aux finances. Cela devait causer dans la suite la faiblesse des réformés, que les finances de l'Etat et les forces royales fussent toujours, pendant les guerres de religion, aux mains des princes lorrains.

Alors recommença un système de persécutions terribles contre les disciples de Calvin (août-septembre 1559). Le conseiller au parlement qui avait le plus fait preuve de courage lors de la mercuriale, Anne du Bourg, neveu de l'ancien chancelier libéral de François Ier, devait être brûlé vif. Les délateurs encouragés par le grand inquisiteur cardinal de Lorraine, la bête noire des protestants, recrutèrent nombre de victimes. Le jeune apprenti était incité à trahir son patron. Les listes des membres de l'Eglise réformée de Paris étaient achetées et livrées à l'autorité. Dans les atroces prisons de la capitale, les martyrs finissaient par succomber dans des supplices pires que le bûcher : « l'oubliette », « la poche d'Hypocras. » Les Eglises étaient près d'être dispersées ; la seule ressource était l'exil à Genève, dont la population française doubla à ce moment, à Strasbourg, où l'on cherchait un refuge pour quatre cents familles, en Navarre, en Angleterre enfin, dans le royaume d'Elisabeth. Calvin jugeait la situation « plus que lugubre ».

Les Eglises étaient déjà trop bien dressées pour disparaître à ce coup. Les nobles, l'épée au poing, pourfendaient parfois ceux qui voulaient les arrêter et les torturer. Le sang bouillait dans les veines des martyrs ; les réformés prenaient le sentiment de leur force et de leur valeur et l'on s'explique fort bien que les plus ardents pensassent à la révolte ouverte. L'action de Calvin est intéressante à ce moment.

C'est en 1560, sous le règne éphémère de François II, que se constitue le parti politique et militaire qui s'illustrera sous le nom de huguenot. Ce nom doit venir, comme le dit Granvelle, du sobriquet genevois eiguenot, soit Eidgenosse, confédéré, c'est-à-dire, poursuit Granvelle, con-

juré contre ses princes pour la liberté. Le nom genevois donné aux adversaires des Mamelus, partisans du duc de Savoie et de l'évêque de Genève, fut adopté, notamment, dans la ville voisine et alors assez protestante de Lyon, par les partisans de la Réforme calvinienne, confédérés contre Guise. Les historiens des guerres de religion, De Thou, Davila, La Popelinière, appellent « confédérés » les soldats de la cause réformée. Eiguenot est devenu huguenot pour diverses raisons, entre autre celle-ci que les réformés, se rattachant au parti des princes issus de Hugues Capet, faisaient de ce sobriquet un nom de guerre, qui prenait, en quelque sorte, un sens légitimiste. En dépit des objurgations de Calvin et de Bèze, qui les invitaient à la patience et condamnaient la rébellion, les militants du parti refusèrent d'écouter les conseils de prudence. Ils trouvèrent des encouragements à Strasbourg, où séjournait le grand jurisconsulte de la Réforme Hotman. A la fin de l'été 1559, des conciliabules eurent lieu entre le prince de Condé, l'amiral de Coligny et même les émissaires du connétable de Montmorency, devenu le chef des Malcontents catholiques, que révoltait l'usurpation du pouvoir par les princes étrangers. C'est ainsi que l'on appelle les Lorrains, en réalité princes du Saint Empire germanique, pourtant naturalisés Français.

On décide d'agir ; le roi Antoine reste coi ; l'amiral, en bon sujet, ne prend pas part à une action violente ; le connétable n'encourage que de loin. Quant à Calvin, auquel on communique tout de suite le projet, il s'y oppose formellement.

Calvin n'a pas changé. C'est toujours le réformateur intrépide et inlassable, intransigeant sur le dogme, s'épuisant à prêcher sa doctrine, à former ses missionnaires

pour la France, à convertir les âmes dans une active propagande. Sa correspondance latine et française est inépuisable. Il exhorte les nouveaux et les anciens convertis, en France, en Angleterre, en Pologne, en Hongrie, écrivant à tous les princes de l'Europe, à tous les théologiens. Il s'intéresse particulièrement aux martyrs de la foi, à ces malheureux enfermés dans les affreux cachots de Paris, torturés par la faim, la soif, la misère ou par le bourreau, auxquels il parvient à faire tenir, — au prix de combien de dévouement et de peine! — ses consolations écrites, faible rayon qui pénètre jusqu'au fond des antres pour entretenir la foi des persécutés. Pour sauver tant de victimes, il ne se lasse pas de faire appel à l'intervention de ses amis, que l'on sait puissants à la cour. C'est le roi de Navarre, c'est la duchesse de Ferrare, c'est Coligny, le seul sur qui il ose compter. Il écrit aux Conseils de Berne, de Zurich, de Bâle, de Schaffhouse et de Strasbourg. Il envoie en Allemagne Farel, Bèze et Budé, il s'y rend lui-même pour solliciter l'intervention des princes allemands, anciens alliés du roi de France.

Mais, en politique, on sait combien Calvin est conservateur. On lui demande conseil, dès le mois de septembre 1559, pour s'informer s'il est permis de renverser, non pas le roi, bien entendu, mais ses conseillers étrangers, notamment Charles de Lorraine, qui occupe, auprès de François II, la place qu'a tenue Montmorency auprès d'Henri II. Calvin, qui est très averti, sans doute aussi par Hotman, de l'ancienne loi du royaume, estime que les princes du sang sont les conseillers nés de la couronne. Il ne s'agit pas de régence, puisqu'en France le roi se trouve majeur à quatorze ans et que François II en a quinze. Son jeune âge exige quand même l'assistance des

conseillers naturels de la couronne. Si les confédérés avaient avec eux tous les princes du sang, Calvin les approuverait peut-être ; mais, en l'absence de l'aîné, on ne peut compter que sur le second d'entre eux. Alors Calvin déconseille la tentative. Six mois après, le projet n'en a pas moins pris corps. Le complot est organisé par le gentilhomme périgourdin La Renaudie, qui a des parents à venger. Il est venu solliciter à Genève l'appui de Calvin, qui le lui refuse, et des Français de Genève, qui le suivent dans son aventure, malgré les défenses du Conseil. Les huguenots se réunissent à Nantes, le 1er février 1560. Le plan consiste à profiter d'un soulèvement général du royaume, dont Calvin blâme déjà les manifestations en Provence, Dauphiné et Languedoc, afin de surprendre la cour, s'assurer des Guise et les remplacer par les princes du sang. La Renaudie promettait le concours du « capitaine muet » Condé, celui d'Hotman et de Jean Sturm, dont on ne saurait douter, même celui de Bèze et de Calvin, qui se plaignirent énergiquement que les conjurés eussent abusé de leur nom.

Le cardinal de Lorraine avait été mis au courant de toute cette malheureuse entreprise par ses amis particuliers d'Allemagne, de Flandre, d'Espagne, de Paris. Hotman accusa même le professeur Sturm d'avoir avisé le cruel ennemi des réformés. Le 17 mars 1560, quarante ou cinquante coups de pistolet et d'arquebuse furent tirés contre la garde du château d'Amboise par un groupe de partisans, parmi lesquels figurait le père d'Agrippa d'Aubigné. Ils n'eurent que le temps de s'enfuir, tandis que leurs amis se faisaient prendre par petits paquets dans les environs de la résidence royale. La Renaudie fut tué. Le cardinal de Lorraine mérita par sa barbare répression

le surnom de « Tigre de France », que lui donna Hotman dans un pamphlet célèbre, paru dans l'année. Quant à Calvin, non seulement il critique l'aventure, mais encore il jette le discrédit sur La Renaudie. L'entreprise, dit-il, stupidement conçue, a été puérilement exécutée. Il traite les auteurs de « chevaliers errants ou de la Table ronde ». Très irrité que l'on eût voulu le rendre complice, il désavoua l'affaire dans ses lettres à ses amis, dans une déclaration à l'amiral Coligny et officiellement devant l'ambassadeur de France.

Néanmoins le tumulte d'Amboise donna à réfléchir au gouvernement. La panique avait régné à la cour pendant quelques jours et l'opposition contre les Lorrains ne désarmait pas. Montmorency, chargé de renseigner le parlement de Paris sur cet événement, rapporta que les conjurés prétendaient en vouloir, non pas au roi, mais à « d'autres » seulement. Il ne s'agissait donc pas d'un crime de lèse-majesté ; les Guise seuls étaient visés. Coligny, Condé lui-même se montrèrent à ce moment à la cour.

Le libéral chancelier Michel de L'Hospital entrait alors en fonctions et des mesures moins sévères commencèrent à être prises. Les notables ayant été réunis à Fontainebleau, le connétable parut avec une escorte de huit cents lances, de quoi inspirer le respect aux quatre cents arquebusiers de la garde de Guise. Coligny vint soutenir les réclamations des réformés de Normandie, qui demandaient la liberté de conscience. Deux prélats se signalèrent par leur esprit de tolérance, Marillac, archevêque de Vienne, et Monluc, évêque de Valence. Le duc de Guise et le cardinal, son frère, durent consentir à la convocation des États généraux et même d'une sorte de concile national, toujours mal vu à Rome.

§ 3. — *Guise contre Bourbon. La péripétie de l'an 1560. La France va-t-elle devenir calviniste?*

Les réformés se croyaient en bon chemin ; mais les Guise prirent le temps de se remettre en selle. En quête d'expédients pour perdre leurs adversaires, ils leur firent une guerre de petits papiers, en provoquant à Etampes l'arrestation d'un Basque au service de Bourbon. Toute une correspondance compromettante fut découverte sur lui. « Au temps où nous sommes, le moins écrire est le meilleur, » disait le maréchal de Saint-André au connétable. Dans les lettres surprises, il était surtout question d'un prêt d'argent consenti par Mme de Roye à son gendre Condé, prêt pour lequel cette dame hypothéquait une de ses terres à son oncle de Montmorency, que le cardinal de Lorraine surnommait « le mauvais riche ». Il n'était pas difficile de supposer que cet argent était destiné à procurer des ressources aux princes de Bourbon contre ceux de Guise, d'autant plus que, dans une lettre, un des plus brillants cavaliers de la cour, le vidame de Chartres, promettait son appui à Condé. Les Guise se flattèrent d'avoir mis la main sur les preuves d'une nouvelle conspiration et firent tout pour attirer le roi de Navarre et le prince de Condé dans leurs filets.

Malgré son apathie, jamais le roi de Navarre n'avait donné autant de gages d'attachement au protestantisme qu'à cette époque. Egalement dégoûté des cours de France et d'Espagne, qui ne lui témoignaient aucune con-

sidération, — il venait pourtant de conduire à Philippe II sa jeune femme Elisabeth de France, — Antoine laissait la Réforme accomplir des progrès énormes en Guyenne et en Gascogne. Calvin se flattait que le petit royaume de Navarre servirait de refuge, non seulement aux Français, mais aux Espagnols, persécutés pour cause de religion. Dans l'été de 1560, Théodore de Bèze alla faire un long séjour à Nérac et à Pau, où il rencontra le juriste Hotman, venu pour conseiller les princes. Condé s'était en effet établi chez son frère et leur position à tous deux semblait inattaquable. Sans danger ils auraient pu assister à l'assemblée des notables de Fontainebleau ; leur mauvaise inspiration les poussa plutôt à se rendre aux Etats généraux d'Orléans, quand leurs bons cousins de Guise avaient déjà pris d'utiles dispositions. Il est vrai que le roi François II les invitait d'une façon sévère à venir se purger des soupçons de conspiration et de lèse-majesté, provoqués par la correspondance que l'on avait surprise à Etampes et par les aveux que la torture arrachait aux prisonniers. Guise eut le temps de réunir des forces considérables sur la route que devaient suivre les princes. Ceux-ci furent avertis de divers côtés. Le connétable leur fit entendre ce qui se tramait contre eux ; la duchesse de Montpensier et Mme de Roye, toutes deux favorables à la Réforme, leur mandèrent de rester dans le midi. Les deux princes n'osèrent pas désobéir au chef de leur maison et ils entreprirent leur voyage au milieu des angoisses de Calvin.

Calvin se demande quelles sont les ressources que les princes pourraient tirer de leurs coreligionnaires. 7000 hommes de la Gascogne, des Marennes et du Poitou seraient vite réunis à Limoges ; la Provence et le Lan-

guedoc offraient 4000 hommes, la Bretagne avec la Normandie 3000. Mais les deux frères se refusent à prendre aucune mesure qui provoquerait la guerre civile. En cette conjoncture, Calvin semble le regretter, et il ne paraît même pas tout à fait étranger à un projet de tentative sur Lyon, dû à un lieutenant du roi Antoine, M. de Maligny. Il subit sans doute alors l'influence d'Hotman, le grand juriste protestant, qui vient de vivre aux côtés de Théodore de Bèze à la cour de Navarre. Il estime que les princes du sang, réunis, constituent le gouvernement légal en France, en même temps qu'ils peuvent assurer le triomphe de la vérité religieuse. Et puis il s'agit de vie ou de mort.

A leur arrivée à Orléans, le prince de Condé est jeté en prison, et le roi, son frère, étroitement surveillé. Le prudent connétable, cantonné avec sa cavalerie à Chantilly, se borne à protéger de loin son neveu l'amiral de Coligny, qui reste seul à la cour pour consoler le roi Antoine. Le procès, instruit contre Condé, aboutit à une condamnation à mort ; ses cousins de Guise entendent lui faire payer la terreur que leur a causée la conjuration d'Amboise. Mais une autre catastrophe éclate brusquement : la mort du roi, leur propre neveu François II (5 décembre 1560). Condé et la Réforme sont sauvés. Cette mort, ainsi que celle d'Henri II, pouvait être considérée par les huguenots comme un coup de la Providence.

On se doute du soulagement qu'éprouve Calvin, d'autant plus que le nouveau roi, Charles IX, cette fois-ci, est bien légalement mineur et qu'un Conseil de régence s'impose. Ce Conseil ne peut être formé que des princes du sang. Mais alors on touche au but : la Réforme va

triompher, comme elle a fait en Angleterre, lors de la minorité d'Edouard VI et de la régence du lord protecteur, l'ami de Calvin. Les ministres évangéliques félicitent déjà Antoine, leur bon patron, devenu le maître de la France. Les princes de Guise vont lui quitter la place, en même temps que leur nièce, Marie Stuart, qui doit retourner dans son royaume d'Ecosse. Calvin donne d'excellents conseils à Condé, qui ne sortira de prison qu'après que son innocence aura été proclamée. Il se réjouit de voir le gouvernement légal bientôt reconnu par les Etats généraux ; il invite le roi de Navarre, chef de ce gouvernement, à faire triompher en France la justice et la vérité et à y introduire le règne du Christ. Ce fut bien la seule occasion qu'ait jamais eue la France de devenir une puissance protestante. Mais alors une femme paraît.

Pendant tout le règne d'Henri II, son mari, Catherine de Médicis est restée au second plan. Elle ne s'occupe que des enfants que son auguste époux, malgré ses goûts volages, a bien voulu lui donner. Elle passe, à la cour, après la maîtresse en titre, Diane de Poitiers, qu'elle appelle « Madame ». Sous François II, son fils aîné, marié à la reine d'Ecosse, nièce des Guise, même effacement : la séduisante Marie Stuart mérite tous les hommages ; le cardinal de Lorraine, son oncle, occupe le premier rang à la cour et au Conseil. La rusée Florentine, élevée à l'école du malheur, se résout à faire ce que font tous les impuissants intelligents, elle observe, elle attend son heure. Elle la voit venir en assistant à la fin de son fils aîné. Déjà les réformés, d'accord avec Calvin, se sont adressés à elle pour demander secours au moment des terribles persécutions. Mais c'est le chancelier Michel de L'Hospital qui pense surtout à l'opposer

à Guise ; si François II avait vécu, elle aurait constitué l'unique ressource contre l'absolutisme des Lorrains. Le chancelier a dû lui donner le sentiment de son importance et a pu lui préparer les voies.

Quoiqu'il en soit, dans les dernières heures du règne, Catherine a pris les devants. S'adressant au pauvre roi de Navarre, abattu par la disgrâce, encore surveillé et menacé au château, elle n'a pas eu de peine à obtenir son désistement en cas de régence. C'est Catherine qui l'exercera, sans redouter l'opposition des princes du sang, qui, de leur côté, n'ont plus à craindre la mort. La reine mère veut bien promettre à Antoine la lieutenance générale du royaume. Pour avoir la force en main, elle mande à la cour le connétable de Montmorency. Le connétable quitte Chantilly avec sa cavalerie, s'avance à petites journées pour voir souffler le vent. A Etampes, enfin, il apprend, par un exprès de la reine mère, la mort du roi ; il hâte sa marche, arrive à Orléans, disperse les estafiers de Guise et donne son appui au pouvoir nouveau.

§ 4. — *La régence de Catherine de Médicis et la lieutenance d'Antoine de Navarre.*

Ce gouvernement ne répond plus aux espérances des réformés, qui se faisaient aussi des illusions sur les dispositions des Etats généraux, réunis à ce moment. Catherine va gouverner en opposant l'un à l'autre les deux partis de France, Bourbon avec les huguenots, Guise avec les catholiques. La religion catholique reste celle de

la majorité de la nation ; le calvinisme, goûté dans les hautes classes, ne pénètre pas assez dans le peuple, faute peut-être de pasteurs. Gouverner avec un parti, ce serait la guerre civile ; Catherine s'inspire des conseils de Machiavel, qui a dédié « le Prince » à son père ; la crainte de son terrible gendre, le roi catholique Philippe II, est pour elle le commencement de la sagesse. Néanmoins la place occupée au Conseil par le chancelier de L'Hospital et par le roi de Navarre doit donner aux affaires une tournure favorable. Le gouvernement de 1561 est un des plus libéraux que l'on compte en France. L'Hospital ouvre les Etats généraux avec un discours d'une singulière élévation, rappelant que le roi doit gouverner par Conseil, que les princes et les nobles sont issus de serfs, que le clergé n'est que l'administrateur de ses biens immenses, que le Tiers Etat, enrichi par le labourage et le commerce, peut s'élever jusqu'à la noblesse. « Otons ces mots diaboliques, noms de parti, factions et séditions, luthériens, huguenots, papistes : ne changeons le nom de chrétiens ! » dit-il dans sa péroraison. A part l'orateur du clergé, on n'entendit que des paroles de tolérance dans cette importante assemblée.

Le roi avait beau se plaindre au Conseil de Genève de la propagande des ministres évangéliques, dans une lettre à laquelle, sur les indications de Calvin, il fut fort bien répondu ; la peine du bannissement avait beau être établie contre les hérétiques, ce qui était déjà plus humain que de les brûler : les édits ne pouvaient plus être appliqués. La Réforme continuait à progresser sans arrêt et comptait plus de deux mille églises. La Normandie, la Bretagne, les pays de l'ouest rivalisaient de zèle avec la Provence et surtout le Dauphiné. La moitié de la

Guyenne était passée au protestantisme, de même que la plupart des Etats de la maison d'Albret. Les grands seigneurs de la Réforme avaient ou réclamaient leurs prédicants à la cour ; c'étaient le roi de Navarre, la reine Jeanne, sa femme, qui fit profession de foi en communiant à la Noël de 1560, le prince de Condé, la duchesse de Ferrare, de retour en France, Mesdames de Montpensier, de Roye et de Rothelin-Longueville, les Crussol d'Uzès, les derniers ducs de Nevers de la maison de Clèves, l'amiral de Coligny, le comte d'Andelot, le prince de Porcien. Le cardinal de Châtillon, évêque comte de Beauvais, pair et grand inquisiteur de France, se convertit en communiant sous les deux espèces, à Pâques, en 1561. L'évêque de Troies, prince Caracciolo, demandait à devenir le chef évangélique de sa communauté réformée. Un des personnages les plus importants du Conseil du roi, l'évêque Monluc, prêchait à la huguenote devant Charles IX et sa mère, à l'occasion devant le légat du pape. Le protestantisme devenait une mode.

Qu'une réaction se soit produite, il n'y a rien d'étonnant. Le connétable, d'autant plus sincère dans ses convictions religieuses qu'elles se trouvent en désaccord avec les intérêts de sa maison, fut révolté de tant d'audace. La cour était à Fontainebleau au moment de ces manifestations huguenotes. Montmorency, se rapprochant de Guise, se rendit avec lui et avec le maréchal de Saint-André à une chapelle abandonnée du château, pour assister à un bon office catholique et communier entre les mains du cardinal de Tournon (Pâques, 6 avril 1561). On prétend que ce fut là que ces trois chefs de guerre fondèrent le triumvirat ou ligue catholique opposée à la confédération protestante.

§ 5. — *Colloque de Poissy; édit de tolérance; massacre de Vassy.*

Le cardinal de Lorraine pensa d'abord pouvoir l'emporter par des moyens pacifiques. Tandis que les Etats restreints étaient allés siéger à Saint-Germain-en-Laye, pour répondre aux demandes d'argent du gouvernement, et que l'ordre du clergé, réuni à part, s'occupait de ses intérêts et consentait à la vente d'une faible partie de ses biens pour subvenir aux besoins de l'Etat, on conclut de tenir un colloque, à Poissy, afin de discuter la question religieuse. C'était en quelque sorte le petit concile national, promis en opposition au concile œcuménique, et où les théologiens français des deux camps devaient discuter librement entre eux. Le pape ne le vit pas d'un bon œil, ni Calvin non plus. Le réformateur de Genève n'aimait pas qu'on décidât rien sans lui. Or, qu'il le voulût ou non, il ne fut pas convoqué : son nom était trop en abomination. Son autre lui-même, l'optimiste Théodore de Bèze, fut invité par les soins du roi de Navarre, auprès duquel il avait passé une partie de l'année critique de 1560. On lui adjoignit le célèbre théologien Pierre Martyr Vermigli, compatriote de Catherine de Médicis, qui devait être tout heureuse de le voir. Il était bien renseigné sur les pères de l'Eglise, sur la Réforme anglaise et sur celle de la Suisse.

Bèze a raconté avec enthousiasme son arrivée à Paris et à la cour de Saint-Germain (août 1561). Il reçut un

accueil empressé, non seulement des princes et princesses de la Réforme, mais encore de la reine mère et même du cardinal de Lorraine. Cependant Charles de Lorraine tendait au calvinisme un piège. Il avait été assez habile pour inviter au colloque de Poissy les théologiens des princes protestants d'Allemagne, avec lesquels il feignait d'être tout disposé de s'entendre. Ces théologiens arrivèrent trop tard, il est vrai, mais, au colloque, le cardinal fit porter l'effort de la discussion sur l'eucharistie. La doctrine luthérienne de la consubstantiation se rapproche du dogme catholique de la transsubstantiation et admet, comme lui, la présence réelle du corps et du sang de Christ dans le pain et le vin de la communion; elle diffère au contraire radicalement de l'idée de Zwingli, qui ne voit dans le sacrement de la Cène qu'un symbole, et de celle de Calvin, qui admet dans le pain et le vin la présence purement spirituelle du Christ. Fidèle au principe de Calvin, qui ne voulait pas que l'on nageât entre deux eaux et qui détestait les « moyenneurs », Théodore de Bèze provoqua un scandale, dans le colloque, en présence de toute la cour, en disant qu'il y avait autant de distance entre le pain de la communion et le corps du Christ qu'entre le ciel et la terre, puisque le corps du Christ était au ciel. Pierre Martyr Vermigli tenta d'expliquer ces paroles; elles devaient en somme amener la clôture du colloque. Il devenait impossible de s'entendre. Le cardinal avait gagné ce point que ceux de la confession d'Augsbourg se brouillaient définitivement avec Calvin, qui, de son côté, luttait de toutes ses forces contre la reconnaissance de cette confession et tâchait de prévenir le roi de Navarre contre elle. La scission entre calvinistes et luthériens ne parut jamais aussi manifeste qu'en 1561.

La cour avait suivi attentivement ces conférences, qui devaient paraître bien longues à un roi de onze ans. Théodore de Bèze gardait fidèlement ses convictions, malgré le charme qu'il subissait de la reine mère et des enfants de France ; il fondait sur eux les plus belles espérances. Aussi persistait-il à demeurer à la cour et à paraître dans des assemblées plus restreintes, où la discussion n'aboutit pas davantage. Il différait bien de Calvin, qui avait toujours pensé que le colloque s'en irait en fumée. Pierre Martyr cependant le jugea utile. Les ministres réformés avaient pu parler librement à la cour; les grands seigneurs de la Réforme faisaient célébrer publiquement leur culte à Saint-Germain ; les prêches réunissaient à Paris plusieurs milliers d'auditeurs, malgré les ordonnances royales, qui en limitaient le nombre à deux ou trois cents. A la fin de décembre 1561, les huguenots, aidés cette fois des officiers du guet, se mirent à attaquer, à l'église Saint-Médard, les catholiques, qui se permettaient de déranger leur culte, et ils firent de nombreux prisonniers.

Les édits contre la Réforme devenaient lettre morte. Aussi bien le chancelier réunit une assemblée de notables, dont la majorité se montra bien disposée, et il promulgua le fameux édit du mois de janvier 1562, qui est le premier en date des édits de tolérance. Calvin n'en fut pas satisfait, parce qu'il n'autorisait le culte réformé que dans les faubourgs. Ceux qui marquèrent le plus leur désapprobation furent les chefs catholiques. Dès le début, Théodore de Bèze prévoyait bien que l'on marchait à la guerre civile, mais il comptait avoir avec lui la cour. Coligny avait, pour soutenir la reine, calculé les forces des huguenots, qui possédaient deux mille cent cinquante

églises et à qui il aurait fallu six mille pasteurs pour répondre aux besoins de leur culte. La nouvelle habileté des Guise, qui avaient déjà réussi à brouiller les Allemands avec les réformés de France, consista à enlever aux huguenots le lieutenant général du royaume de France, le roi de Navarre.

Antoine de Bourbon, quelque peu malmené par Calvin, qui lui reproche précisément de nager entre deux eaux et surtout de s'adonner à de folles amours, se laissa séduire par les promesses fallacieuses du roi d'Espagne, qui lui faisait espérer une compensation pour son royaume perdu. Pendant le colloque de Poissy, on l'avait vu assister à la messe; bientôt il envoyait un ambassadeur au pape. Cette volte-face était l'œuvre du connétable de Montmorency, qui avait agi énergiquement auprès de l'ambassadeur d'Espagne en faveur de son ami, après quoi le cardinal de Ferrare et le dit ambassadeur réconcilièrent Antoine avec ses cousins de Guise. Rattacher aux triumvirs le lieutenant général du royaume, c'était un coup de maître, qui allait lier la France officielle à la cause catholique. Il était à craindre que la reine mère ne suivît le mouvement. Au début, toutefois, elle se rapproche de Condé, resté bon protestant; Théodore de Bèze est encore plein d'espoir au mois de mars 1562. La cause huguenote semble toujours celle de la légalité; c'est un grand point pour Calvin. Mais lorsque Guise donne le signal de la guerre civile en perpétrant le massacre de Vassy, que Condé, impuissant, quitte Paris à ses adversaires, que ces derniers rallient la cour et que les négociations échouent, Calvin va-t-il empêcher l'action des huguenots par amour de l'ordre établi ?

Jusqu'à la fin, Calvin reste, en principe, le partisan de

la paix nationale ; il blâme la révolte, l'appel aux armes, l'appel à l'étranger. Quelle déception pour lui de voir passer à l'ennemi le lieutenant général du royaume, qu'il traite de « Julien », l'apostat ! La cause de la Réforme n'est donc plus celle du pouvoir légitime ? Mais ici, il y a un cas de force majeure. A Vassy, Guise a violé l'édit de janvier ; ce sont les triumvirs qui ont donné le signal de la révolte ; leur pouvoir est illégal au premier chef et ce pouvoir, il faut l'abattre. Ce ne sont pas les huguenots qui se rebellent contre l'autorité, ce sont les catholiques. Calvin permet donc à Théodore de Bèze d'assister les chefs des huguenots : Condé, qui représente les princes du sang, et Coligny, les grands officiers de la couronne. De Bèze a su reprocher à Antoine de Navarre sa trahison, quand il est venu se plaindre à la reine mère du massacre de Vassy. Le roi de Navarre a essayé de défendre le duc de Guise, comme Montmorency l'a fait au parlement de Paris. Bèze lui dit : « Sire, c'est à l'Eglise de Dieu d'endurer les coups, mais vous plaira-t-il vous souvenir que c'est une enclume qui a usé beaucoup de marteaux. »

Calvin, qui renonce à écrire à Antoine des lettres plus énergiques encore, console la reine Jeanne de la double trahison de son mari. Il tombe quand même dans une tristesse profonde ; il éprouve un grand malaise à se voir obligé de soutenir des hommes qui peuvent paraître en révolte contre le gouvernement. D'accord avec l'ambassadeur Mathieu Coignet, il voudrait empêcher l'appel des étrangers. Il envoie d'abord son fidèle disciple Budé chez les princes allemands et dans les cantons suisses pour entraver les levées de troupes, que les catholiques font jusque chez les luthériens. Ses tentatives restent infructueuses. Le Lucernois Froelich amène à Guise les

catholiques suisses; le rhingrave de Salm et le colonel Roggendorf, les luthériens allemands. A ce moment l'exaspération des huguenots contre les luthériens est à son comble et cela se conçoit. Calvin se verra tenu, à son tour, de solliciter l'intervention des étrangers en faveur des siens; dès la fin de mai 1562, il assiste activement le chef des huguenots, Condé, dans les démarches que les nombreux agents du prince entreprennent pour emprunter de l'argent en Allemagne et en Suisse et pour lever des corps de mercenaires.

§ 6. — *Première guerre et première paix de religion.*

Théodore de Bèze, qui suit Condé dans les camps, doit se convaincre que, malgré leurs démonstrations militaires autour de Fontainebleau et de Paris, les huguenots ont manqué l'occasion de s'assurer de la capitale du royaume et surtout de la cour, dont les intérêts semblent dès lors confondus, en dépit de Catherine et de L'Hospital, avec ceux des triumvirs. Orléans devient la capitale protestante (2 avril 1562). Entre les négociations engagées dans l'Orléanais, au printemps, et celles qui reprennent, en automne, aux portes de Paris, les huguenots perdent la plupart de leurs places fortes : Tours, Blois, Saumur, Angers, avec le cours de la Loire inférieure, Poitiers, et enfin Rouen, centre de leurs communications avec l'Angleterre alliée. C'est à la suite des blessures reçues au siège de Rouen, que meurt le roi Antoine de Navarre (17 novembre 1562). A la bataille

de Dreux enfin, Guise l'emporte grâce à sa supériorité tactique (19 décembre 1562). Toutefois, le débat n'est pas vidé; si Condé se fait prendre dans cette journée, d'un autre côté le triumvir Saint-André s'y fait tuer et le connétable de Montmorency tombe captif entre les mains des huguenots. L'amiral de Coligny sait réparer la défaite et reconstituer l'armée protestante.

Cette armée, Calvin regrette de la voir marcher au devant des alliés anglais en Normandie. Il voudrait qu'elle vînt dans le Dauphiné, qui est tout aux huguenots. Le sort de Lyon, place protestante, l'intéresse tout particulièrement. Il y surveille le bon ordre et demande au baron des Adrets, qui sert encore la cause réformée, de punir ceux des coreligionnaires qui ont commis dans la ville des actes de pillage et d'iconoclastie, qu'il a toujours réprouvés. Il presse les Bernois de secourir Lyon, défendu par Soubise, menacé par Nemours. Les Bernois envoient 4000 hommes, parmi lesquels une compagnie de Genevois. Quoique Calvin trouve les opérations militaires des Bernois insuffisantes et que Des Adrets trahisse la cause, Soubise défend avec succès la place, tandis que Montbrun se maintient heureusement dans le Dauphiné. C'était l'autre boulevard des huguenots, Orléans, qui allait être pris, quand le duc de Guise, l'assiégeant, fut assassiné par Poltrot de Méré.

Alors les négociations s'engagèrent de nouveau entre les généralissimes des deux camps, tous deux également prisonniers de guerre de leurs adversaires, le prince de Condé, chef des huguenots, et le connétable de Montmorency, chef des catholiques. Quoique les huguenots fussent encore les maîtres de la Picardie, de la Bretagne, de l'Anjou, de la Guyenne, du Dauphiné, du cours de la

haute Loire, d'Orléans et de Lyon, qu'ils disposassent de l'armée de Coligny et de solides alliances, Condé consentit des conditions désavantageuses. C'est qu'il se flattait d'être appelé à la succession de son frère Antoine, mort lieutenant général du royaume, et de devenir le premier personnage de l'Etat, par la disparition de tous ceux qui auraient pu être ses rivaux. Il se trompa et abaissa son parti.

La paix et l'édit d'Amboise, qui suivit (mars 1563), restreignaient le nombre des lieux de culte des réformés. Condé, vivement blâmé par Coligny, par de Bèze, fut jugé par Calvin un misérable, « qui a trahi par ambition, » et reçut du réformateur une lettre sévère. Cependant toujours opportuniste, influencé d'ailleurs par son ami l'ancien ambassadeur Coignet, Calvin accepte la paix et il presse même Soubise de rendre au lieutenant du roi la ville de Lyon, dont les huguenots étaient restés maîtres. Dure nécessité! Tout en se méfiant de la reine mère, Calvin rend justice aux bonnes intentions du chancelier et il cherche à s'accommoder au mieux de la situation.

§ 7. — *Les colonnes du calvinisme à la cour de France ; le futur Henri IV.*

La cause calviniste se trouvait soutenue à la cour par des amis sûrs : la reine de Navarre, la duchesse de Ferrare, l'amiral de Coligny. Or les Guise prétendent impliquer ce dernier dans des poursuites dirigées contre les complices de Poltrot de Méré, l'assassin de leur chef.

Calvin prend vivement la défense de son cher Posidonius, — tel est le surnom qu'il n'a cessé de donner à l'amiral, — à l'apologie duquel il s'intéresse, comme il a fait autrefois pour ses amis du temps passé, Guillaume de Furstemberg ou Jacques de Bourgogne. Reconnaissant envers Montmorency du souci qu'il prend pour son neveu Gaspard de Coligny, il tient sur le connétable des propos plus aimables. « Le connétable s'adoucit tous les jours. » écrit-il, le 2 juillet 1563. Quoique, n'aimant pas les moyenneurs, il ne se fût guère entendu avec le futur parti des Politiques, il approuve Michel de L'Hospital, toujours ami des mesures modérées. « Le chancelier se montre libéral à notre égard, » dit-il, le 12 août[1].

A propos de Coligny, il se querelle avec la duchesse de Ferrare, qui, malgré la différence de religion, n'a pu se défendre d'éprouver de la sympathie pour Guise, le brillant époux de sa fille, et qui en a déploré la fin. Calvin a toujours été un ami très familier de la princesse. A mainte reprise, ministre peu galant, il lui dit de se souvenir de son âge et de mieux penser à la vie future. Cette franchise brutale ne saurait refroidir leur affection. Le réformateur, qui refuse à la princesse un grand plaisir, celui d'assister aux séances du consistoire de Montargis, se félicite de pouvoir lui procurer en revanche une pièce d'or du roi Louis XII, son père : c'est celle où la devise semble menacer Rome, — « perdam Babylonis nomen, » — et qui date de l'époque où le pontife Jules II se montra un si redoutable ennemi des Français.

[1] Est-il besoin d'expliquer que le nom de *Posidonius*, appliqué à l'amiral de Coligny, vient de Poseidon, Neptune, le dieu des mers ? Ce goût des surnoms d'origine classique est une caractéristique de l'esprit de Calvin.

Toutes les sollicitudes de Calvin vont à la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, et à son tout jeune fils, le futur Henri IV, comme si Dieu lui eût donné le privilège de prévoir l'avenir. La mère, il l'avertit des intrigues du roi d'Espagne, ainsi que de Monluc, frère indigne de l'évêque de Valence, qui s'efforce de soustraire la Guyenne, où il représente le roi de France, à l'influence religieuse de la maison de Bourbon-Albret. Il la supplie de persister dans son active propagande protestante. Il la pousse à s'entendre avec les princes allemands, ceux-là mêmes qui sont brouillés avec lui, mais dont l'appui politique peut être encore utile.

S'il ne compte plus sur Condé, auquel, comme au roi de Navarre, il reproche amèrement de « faire l'amour aux dames », il reporte, en revanche, toute son affection sur le petit prince de Navarre, dont son ami La Gaucherie a été le précepteur et dont il voudrait devenir lui-même le mentor. Il semble qu'il croie retrouver dans le Béarnais ce petit roi Edouard VI, qu'il aimait tant. Il lui adresse les commentaires que les jeunes ducs de Saxe lui ont fait dans le temps le chagrin de refuser. Dans sa lettre d'envoi, il lui donne des conseils pleins de cœur. Il commence par un éloge mérité de la mère, dans laquelle Calvin a la satisfaction de reconnaître tous les caractères de la femme forte de l'Evangile. Il sait aussi que le petit prince est gracieux, modeste, intelligent et studieux, et il le félicite de ses succès d'écolier. Seulement il prend à tâche de le prémunir contre les séductions de la cour et il craint pour lui les dispositions ataviques des princes de Bourbon, l'amour des femmes, cause de tant de maux[1].

[1] Calvin au prince Henri, 31 juillet 1563 : « *In excolendo ingenio alacriter adhuc pergis... Tua comitate, modestia, verecundia nihil suavius...*

La reine de Navarre devait, ainsi que son fils, rejoindre la cour de France, qui, à la suite de Catherine de Médicis, entreprenait son grand voyage pour pacifier le royaume et rencontrer les princes voisins dans de solennelles entrevues. Une ambassade allait se rendre en Suisse pour renouveler l'alliance de François I[er] et de Henri II. Les réformés ne s'inquiétaient pas encore : l'entrevue de Bayonne avec le duc d'Albe devait avoir lieu plus tard. « Jamais nos affaires n'ont été en meilleur état, » disait Théodore de Bèze, à la fin de 1563. De ce côté-là, il semblait que Calvin pût terminer en paix sa vie de lutte et de peines.

§ 8. — *Le complot des Fugitifs à Genève et la fin de Calvin.*

Mais dans ses derniers jours, c'est le salut de Genève qu'il doit prendre en main. Le terrible ennemi de la cité, le duc de Savoie, se rapproche des murs. Le traité de Cateau Cambraisis de 1559 lui a rendu les pays de l'Ain et de la Savoie occupés par la France. Berne détient encore les bords du Léman : Vaud, Gex, Chablais et Genevois jusqu'à Salenove. Emmanuel-Philibert a entrepris immédiatement des négociations avec Berne pour se faire restituer ces territoires. Le traité de 1564 lui en promettra le retour, sauf le pays de Vaud, et le traité sera exécuté en 1567. Calvin s'inquiète de l'approche de l'ennemi, dont

Quidquid ad voluptatum seminarium pullulat, venenum puta »... (*Calvini Opera*, t. XX, col. 117 et 122.)

l'éloignement lui a permis d'organiser la Réforme française. A mainte reprise, il a recommandé Genève à l'amiral de Coligny. La femme du duc, Marguerite de France, fille de François Ier, qui partage les sentiments tolérants des duchesses françaises, se mêle aussi de regagner les Genevois. Les promesses de respecter le culte réformé sont des offres dangereuses dans la bouche de la duchesse et du duc, qui, après une guerre avec ses sujets des vallées vaudoises du Piémont, respecte en effet les croyances de ce pays. Heureusement que le complot des « fugitifs », derniers restes des perrinistes exilés, soutenus d'abord par Berne, puis par le duc lui-même, met au jour les mauvaises dispositions de la Savoie. C'est Calvin qui conseille les chefs de la république dans cette affaire, où les révélations d'un Genevois, échappé miraculeusement de la prison de Miolans, sauvèrent l'Etat [1]. Calvin ordonna un jour d'actions de grâce à ce sujet. Surtout il fit prendre des mesures de défense. Qu'il ait ou qu'il n'ait pas travaillé au mur dit des réformateurs, il ne s'occupait pas moins, à l'occasion, de la fortification de la cité. Car les questions militaires, on le sait, ne sont pas étrangères ou indifférentes à Calvin, à qui le duc de Prusse lui-même réclamait des ouvrages de tactique, existant à Genève. Il manda encore la vidame de Chartres pour inspecter la forteresse. A la veille de sa mort, qui survint peu après, le 27 mai 1564, le Conseil de Genève prit congé de lui comme du chef de l'Etat [2].

C'est bien l'homme d'Etat, le politique d'une portée

[1] Voir notre *Complot des fugitifs*. Genève, 1881, in-8°.

[2] Ce vidame de Chartres est Jean de Ferrières, dont il a été question sous le nom de Maligny, p. 55, et qui était le cousin et l'héritier du brillant François de Vendôme, vidame de Chartres et prince de Chabanais, l'ennemi des Guise, mort en sortant de prison, cité p. 53.

universelle, que nous nous sommes proposé de montrer dans Calvin, sans prétendre le moins du monde épuiser le sujet. On a vu la part qu'il a prise dans les affaires de l'Europe centrale jusqu'à la mort de Charles Quint, au milieu de la grande rivalité des maisons de France et d'Autriche, puis dans les affaires de la France jusqu'à sa propre fin. C'est ici surtout qu'il est parvenu à inspirer des personnages considérables, tels que Coligny ou la reine de Navarre. D'autre part, il a eu pour élèves Florent Chrestien, aussi précepteur d'Henri IV, et puis les Marnix, et, en quelque sorte, John Knox, et, malgré son propre attachement aux idées conservatrices, il est devenu, par eux, le père des huguenots et des Gueux, l'ancêtre des puritains, tous devenus rebelles, parce qu'ils ont dû donner l'effort au moment où, après sa mort, l'action violente s'imposait.

A son œuvre politique, ce puissant génie s'applique pour le bien du protestantisme. Son zèle royaliste français n'a pu que contribuer à faire progresser la Réforme, tout d'abord par l'influence secrète qu'il parvint à exercer à la cour, puis grâce à l'intervention, qu'il favorisait en France, des princes protestants d'Allemagne en faveur des huguenots.

Enfin, quoiqu'il se dise encore, à la veille de sa mort, étranger à Genève, Calvin a fait de cette ville la cité sainte du Refuge et de l'Idée, la capitale de la Réforme française, l'Etat puritain par excellence, la ville académique, scientifique et lettrée ; il a fondé l'Eglise et l'Ecole ; il a donné aux habitants une haute culture intellectuelle et morale ; il a matériellement, et jusqu'à son dernier soupir, protégé la place contre les embûches des malveillants, grâce à l'assistance, invoquée par lui, de ses amis de la

France et de l'étranger, qui comptaient parmi les hommes les plus marquants, non seulement à l'égard de la religion, mais encore au point de vue politique et militaire[1].

[1] Pour finir nous nous permettons de rappeler deux brochures importantes : *L'œuvre de Calvin*, réponse à M. Brunetière, par E. Strœhlin, Genève, 1902, in-8°, et *Die Akademie Calvins*, von W. Œchsli, Zurich, 1902, in-8°.



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.

PREMIÈRE PARTIE.

Deuxième Partie.

Contre Charles de Lorraine.